Decelles A. D. Bibliothécaire Chambre des Com.

CALENDRIER DE JUILLET 1892

D	L	Mar.	Mer.	J	V	S.
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24 31	25	26	27	28	29	30

LE MONDE

LES LUNES de MAI et JUIN 1892.

Pleine Lune—10 Juin
Dernier Quartier—17 Juin
Nouvelle Lune—24 Juin
Premier Quartier—1 Juillet
Pleine Lune—9 Juillet

XXVIII ANNEE—No 268 | MONTREAL—LUNDI 4 JUILLET 1892 | UN CENTIN

Demandes d'Emploi

LEÇONS de Français données à domicile le soir, ou au No 2411, rue Notre-Dame. Conditions faciles. 251-8

LEÇONS de Français et de Sténographie à domicile, l'avant-midi ou le soir. S'adresser au No 2411 Notre-Dame. 265-8

ORDRES—On demande des ordres pour toute sorte de travaux domestiques au No 41 Carré Chaboillez. 268-3

Emplois Vacants

COCHER—On demande immédiatement au No 660 Avenue DeLorimier, un cocher. Bons gages. 256-6

CUISINIERE—On demande une bonne cuisinière, voulant passer deux mois à la campagne. S'adresser No 63 rue St-Gabriel, bureau d'enregistrement du Comté d'Hochelaga, de 9 heures p. m. à 4 heures p. m. 268-2

DESSINATEUR—Emploi permanent assuré à un dessinateur caricaturiste capable. Salaire suivant capacités. S'adresser immédiatement, par lettre, à L. J. F., Bureau du MONDE. 247-jno

FILLE—On demande une fille de chambre au No 270 St-Denis. 266-3

FILLES—On demande des filles pour travailler dans les habits. Ouvrage permanent pour des bonnes mains. S'adresser immédiatement au No. 686 rue Craig, dernier étage. 267-3

FILLE—On demande immédiatement une fille de table et de chambre, au No 5 Oxenden Avenue, entre 10 heures et 11 heures le matin. 267-2

FORGERON-Voiturier—On demande un forgeron-voiturier. Bons gages. S'adresser à N. Monette, Pointe-aux-Trembles. 268-3

GARÇON—On demande un jeune garçon chez le Dr Brosseau, au No 7 rue St-Laurent 268-3

JEUNE Femme—On demande immédiatement une jeune femme capable pour aller à la campagne pendant l'été. S'adresser 435 rue St-Paul ou 1371 rue Dorchester. 268-2

ON DEMANDE—30 charpentiers pour les Etats-Unis et le Canada ainsi que 200 hommes pour travailler à un chemin de fer. Salaire, $1.25 par jour; bateau chaque soir. Au No 41 Carré Chaboillez 268-3

ON DEMANDE—10 servantes générales, 10 servantes, 10 femmes de chambre, 5 cuisinières, 1 gérante de bureau, 3 vendeuses, 1 teneuse de livres, au Ladies' Parlor, 41 Carré Chaboillez. 268-3

PEINTRES—On demande des peintres au No 8 rue St-Denis. 267-2

SERVANTE—On demande une servante dans une petite famille, pas de lavage, poêle à gaz au No 28 rue Albina. 265-6

SERVANTE—On demande une servante 380 rue St-Hubert. 266-6

SERVANTE.—On trouvera une servante (cuisinière), bien recommandée en s'adressant à L. C., LE MONDE. 268-6

SERVANTE.—On demande une servante générale, $9 par mois, pas de lavage. S'adresser 74 rue St-Urbain. 268-2

100 tailleurs de pierre; 200 poseurs de rails; 10 cultivateurs; des cochers; des jardiniers, des conducteurs de chevaux; des portiers; 12 garçons. Adressez-vous sur le champ au Business Exchange, 5 Place d'Armes. 267-2

Perdu

CHIENNE—Disparue depuis jeudi, une petite chienne Barbet avec collier en cuir, récompense à celui qui la ramènera chez M. LaRochelle, 377 rue Berri. 265-5

A Louer

CHAMBRE—A louer, une belle chambre garnie ou non garnie, au No 99 rue St-Hubert. 25e-jno

25 RUE ST-GABRIEL—A louer, à bon marché, beaux bureaux, remis à neuf. S'adresser à A. Lionais, 1650 rue Notre-Dame. 265-jno

A Vendre

ACHETEURS—J'ai au-delà de 400 acheteurs pour petites maisons. J. A. Charland, 70 rue St-Jacques 216 jno

A VENDRE.—Hôtels, salon, confiserie et fruit, épiceries, et toutes sorte d'affaires toujours en main. Excellente occasion pour des personnes qui désireraient commencer les affaires. Aussi maisons et magasins à louer et à vendre dans les différentes parties de la ville S'adresser à L. Harris, 1988, Ste Catherine près de la rue St Urbain 265-jno

A VENDRE un petit moulin à découper le bois. S'adresser le soir au No 408 rue St-Hubert. 256-jno

BICYCLE—A vendre, à bon marché, un bicycle Safety, en bon état. S'adresser le soir au No 408 rue St-Hubert. 256-jno

MAGASIN à Vendre.—Un commerce donnant les meilleurs résultats, sur une rue bien passante et centrale, marchandises de première classe, stock très complet. Conditions des plus faciles. S'adresser à J. M., Poste Restante, rue Ste-Catherine Est, Montréal. 267 3

PROPRIETE—A vendre, une propriété nouvellement bâtie, portant les Nos 183 à 191 rue Quesnel, Ste-Cunégonde. S'adresser 91 rue Coursolles. 243-30

REVUE—La Revue Rose (Revue Scientifique) de Paris, du 27 Février 86 au 25 Juin 1887, 61 livraisons, à vendre $5.00, a coûté $7.50. Adresser à A. Lionais, 1650 rue Notre-Dame. 151-jno

VOITURES et EXPRESS—Toujours en main des voitures de famille & Express pour le commerce, à bien bon marché. Aussi voitures de charretiers. Réparations à bon marché, à bref délai. Manufacture à ordre. M. O. Roy, 114 et 116 St-Antoine, Montréal. 46-jno

ON DEMANDE

A acheter pour $50,000 de propriétés, ville centrale. S'adresser à

O. H. MASSICOTTE,
54 rue St-Jacques

Divers

ARGENT A PRÊTER—sur propriétés bâties à Montréal ou sur bonnes terres. Créances hypothécaires et débentures achetées ou vendues. S'adresser à **PERODEAU & De SALABERRY**, notaires, bâtisse de la New-York Life, Place d'Armes. Montréal.

ARGENT à prêter,—sur hypothèques à 5 et 6 pour cent. Vente et achat de propriétés. Billets escomptés. A vendre au No [illegible] rue St-Dominique, une maison, 2 étages, en bois et briques 37 x 80 pieds. Terrain 49 x 42 pieds, une écurie 14 x 18, 2 étages, 1 shed 30 x 12 pieds, contenant engin, machines, etc., pour travailler le bois. Aussi plusieurs terrains et maisons à vendre. Location et collection de loyers une spécialité. S'adresser à MARC TRUDEL, Agent, 74 rue St-Jacques.

AVIS—La "Business Advertising Exchange" recevrait comme membre pour 6 mois à ceux qui paie $5 dans la classe A, $3 dans la classe B, $2 dans la classe C et $1 dans la classe D. Les situations vacantes sont affichées tous les jours. Les membres peuvent les accepter, ou les refuser. Si un membre accepte une situation, il est pris à l'essai pour un mois; [illegible] lui est donnée, selon le cas, [illegible] si au bout de trois mois il ne [illegible] pas obtenu ou conservé de situation, on lui rembourse la moitié de sa contribution. Renseignements détaillés, contrats par écrit. Aucune promesse ou garantie, d'obtenir une situation n'est faite à personne. Demandez nos circulaires. 5 Place d'Armes. 267-2

20 CENTS le cent. Achète des Timbres d'enregistrement de 5 cents, du Canada, à ce prix. R. L., B de P., 957, Montréal. 20

TAPIS battus et nettoyés à la Vapeur. 11 rue Hermine. Téléphone 798.

EDITION DU SOIR.

L'EXPOSITION DE MONTREAL

Une nouvelle exposition générale et universelle aura lieu à Montréal entre le 15 et le 23 septembre prochain.

Le succès ne manquera pas de couronner les efforts des énergiques citoyens qui sont à la tête de ce mouvement important. Les directeurs sont à l'œuvre.

Ils travaillent avec énergie pour obtenir un nouveau succès; les nombreuses communications qu'ils reçoivent chaque jour des fabricants, agriculteurs et autres personnes qui ont l'intention d'envoyer des articles à l'exposition les encouragent beaucoup.

Des changements et des améliorations ont été faits aux bâtisses et de grandes améliorations ont été faites sur les terrains. Les machines dans le département des instruments agricoles seront mises en fonctionnement, cette année, par des moteurs électriques, ce qui est une innovation dans les expositions canadiennes.

Une nouvelle force motrice a été ajoutée au bâtiment des machines; dans cette bâtisse on a placé les bouilloires les plus améliorées.

Une des plus grandes attractions de l'exposition, cette année, sera le grand étalage de fleurs et de fruits de la société d'horticulture de Montréal, qui aura lieu sur les terrains sous les auspices de cette société.

Un comité spécial a été formé pour faire un programme d'amusements attrayants. Les représentations, soir et matin, seront changées et très intéressantes; il y aura musique, feux d'artifice, illuminations électriques, etc. En un mot tout promet de surpasser les représentations de l'année dernière.

Décès

Nous avons la douleur d'apprendre la mort de Monsieur Hector Labelle, décédé à Sorel le 19 juin.

Mgr Taché

Sa Grandeur Mgr Taché est souffrant depuis son retour de l'Ouest. Il a été forcé d'aller prendre quelques jours de repos au Pensionnat pour se remettre de ses fatigues. Espérons que cette maladie ne sera que passagère.

Le Sténographe Canadien

Voici le sommaire du numéro du 1er juillet:

Partie typographique: — Le lieutenant-colonel de Longueuil (gravure); nouvelles sténographiques; Villa Bracassol (suite).

Partie sténographique: — Education des garçons; Dans l'alcôme sombre (poésie); L'aveu, Frs Coppée; Au ciel (poésie), etc., etc.

Dommages causés par la Pluie

Les pluies continuelles que nous avons depuis quelque temps ont causé des dommages si considérables au mur de soutènement de la rue des Seigneurs, que l'on a été obligé de fermer la rue à l'endroit connu sous le nom de Côte de Mme Silby. Les pierres, en se détachant du mur par l'infiltration de l'eau, ont obstrué le chemin et l'ont rendu impraticable pour les voitures.

Bienfaiteurs de l'Education

Le collège de Sainte-Cunégonde compte parmi ses bienfaiteurs les messieurs suivants:

M. l'abbé J. H. Roy, supérieur du séminaire de Sherbrooke; M. l'abbé Castonguay, MM. Louis Desjardins, Marcel Lymburner, docteur T. Cypiot, le cercle Molière, G. N. Ducharme, M. Marchand, G. Courville, F. M. Beauchemin, N. Lapointe et H. Fauteux.

Ces généreux amis de l'éducation méritent les plus sincères éloges pour leur dévouement et leur zèle.

Séance à la Réforme

Magnifique séance et distribution des prix hier soir, par les élèves de l'Ecole de Réforme, de cette ville.

La salle de représentations tout récemment construite avait été bien décorée pour la circonstance. Les élèves se sont distingués dans le joli drame "Les jeunes captifs."

La salle était comble, et rien ne laissait à désirer. M. Léon Braun, du Conservatoire de Paris, était au piano.

Les Rvds Frères méritent des félicitations pour le zèle qu'ils ont déployé pour assurer le succès de la fête.

Les invités sont revenus enchanté de la soirée.

ATTRACTION EXTRAORDINAIRE AU PARC SOHMER

Cette semaine, après-midi et soir.

Les 3 JUDGES les plus forts acrobates du monde entier sans aucune exception.

Melle BEATRICE (contorsions).

NATIER et MARZELO, Acrobates Comiques.

Le colonel Boone avec ses lions dressés.

Melle Carlotta et la Bande du Parc. 268-6

MUSIQUE NOUVELLE

Maintenant prête notre édition à bon marché des fameuses valses "Senator" par Benedict, 20 cts se vend 75 cts ailleurs. Barcarolle Brillante par Mazurette, 20 cts se vend $1.00 ailleurs. Aussi la superbe Sylvia Bon Ton 20 cts, Valse Durand N. 83, 15 cts. Valse Tyrolienne, la grande valse nouvelle 40 cts, Imperial Ripple, superbe nouveau Ripple 10 cts. Nouvelle édition des deux valses faciles "Pluie de Roses" et "Oiseaux du Paradis" 10 cts chaque. 1 et extra par la malle. "At Home Bon Ton" 40 cts. Valse Noble par Bohm, 20 cts. W Street, 29 rue Bleury.

L'amidon se délaie, les poudres communes ont un éclat vulgaire; la *Poudre Pozzoni* est la seule qui réponde aux besoins.

M. A. Maybee, marchand, Warkworth, nous écrit: "J'ai vendu des centaines de bouteilles de l'"Huile Electrique du Dr Thomas", et le public est unanime à dire: "C'est un des meilleurs médicaments en usage." "L'Huile Electrique" a accompli des merveilles pour la guérison et le soulagement de la douleur, des maux de gorge, etc, et mérite la confiance la plus illimitée.

ŒUVRE DES TABERNACLES

Tous les vendredis, de une heure à cinq heures de l'après-midi, un certain nombre de dames de la bonne société montréalaise se réunissent dans une des salles du couvent des Révérendes Dames de la Congrégation, rue Saint-Jean-Baptiste, et là, s'occupent d'un travail fin et délicat, celui de confectionner tous les ornements nécessaires au culte divin: c'est là le but de l'*Œuvre dite des Tabernacles*.

Cette œuvre remonte aux premiers temps de la colonie, mais ce n'est que depuis 1866 qu'elle a pris les proportions qu'il a aujourd'hui.

"L'Œuvre des Tabernacles" est la source où viennent puiser des paroisses, missions, églises et chapelles trop pauvres pour se procurer des ornements nécessaires au culte divin.

Les membres de "l'Œuvre des Tabernacles" remplissent une noble mission en contribuant dans une large mesure à rehausser l'éclat des cérémonies de la religion; par la confection de tant de beaux ornements, elles ont part au mérite de nos missionnaires, puisque le produit de leur travail a été un puissant auxiliaire dans la conversion des peuplades sauvages aujourd'hui si catholiques de notre continent.

Toutes personnes, hommes ou femmes peuvent faire partie de "l'Œuvre des Tabernacles," moyennant la modique contribution de cinquante centins par année. C'est cette contribution qui forme le trésor de "l'Œuvre".

En outre elles bénéficient de cinquante messes par année et de quatre indulgences plénières par mois.

Tout le monde peut fournir quelque chose pour l'*œuvre*: des morceaux de soie, satin, dentelle, etc.

Au jour de l'an, la directrice de l'*Œuvre* a reçu en présents cinq robes de soie, avec lesquelles on a confectionné un grand nombre de chasubles.

Le nombre de dames qui se réunissent le vendredi s'élève à environ soixante.

Tous les premiers vendredis du mois, elles assistent au salut et à la bénédiction du Très-Saint Sacrement.

Comme on le verra par la liste que nous publions ci-dessous, on peut trouver à l'*Œuvre* des Tabernacles, une garniture complète pour chapelles ou églises.

A part la partie de chasublerie, qui est confectionnée exclusivement par les religieuses, tout le reste est dû au dévouement et à l'habileté des dames membres de l'*Œuvre*.

La fête de "l'Œuvre des Tabernacles" a eu lieu samedi.

A trois heures, Sa Grandeur Mgr l'Archevêque s'est rendu au couvent, pour bénir les ornements et les vases sacrés. Mgr était assisté de M. l'abbé Clapin, P.S.S.

Plusieurs prêtres assistaient à la cérémonie; nous avons remarqué le R. P. Lefebvre, provincial des O.M.I.; le R. P. Estevenon, supérieur de l'Ordre des Prêtres du Très-Saint-Sacrement; MM. les abbés Rousseau, P.S.S. W. Martin, de l'archévêché, Bellemont, Lefebvre et un R. P. Franciscain.

Avant la bénédiction, mademoiselle Marie Dupré, s'avança vers Mgr et lui donna lecture d'une jolie adresse dans laquelle étaient exprimés les sentiments de la plus vive reconnaissance pour les encouragements paternels que Sa Grandeur n'a cessé de donner à "l'Œuvre des Tabernacles."

Monseigneur a répondu brièvement; il a remercié les membres pour leur zèle et leur assiduité au travail qu'elles font pour rehausser les cérémonies de la Religion.

Après la visite de l'exposition a eu lieu le salut. Mgr officiait, accompagné des RR. PP. Estevenon et Lefèbre. Les demoiselles de la Congrégation de Notre-Dame de la Victoire avaient bien voulu se charger de la partie musicale, qui a été très bien rendue.

LISTE DES OBJETS DE L'ŒUVRE DES TABERNACLES

1 ostensoir, 7 calices, 14 ciboires, 5 vases pour purifier, 1 vase aux Saintes Huiles, 10 ampoules, 7 pixides, 4 coquilles pour le baptême; 2 encensoirs, 2 bénitiers, 2 fonts pour le baptême, 4 lampes pour sanctuaire, 10 lampes avec globes, 2 petites lampes, 1 garniture de chandeliers, 1 garniture de souches, 1 crucifix argent, 12 crucifix, 1 chemin de croix, 6 chandeliers à trois branches, 18 paires de chandeliers en cristal, 4 porte-missel, 6 missels, 12 cartons d'autel, 4 piscines, 16 paires de bouquets, 32 vases à fleurs, 12 paires de burettes avec plateau, 3 fontaines, 12 clochettes, 12 allumoirs, 12 éteignoirs, 36 chapes, 90 chasubles, 6 draps mortuaires, 1 ombrellino, 15 voiles huméraux, 18 pavillons de tabernacle, 24 pavillons de ciboires, 24 étoles de sépulture, 36 étoles de confession, 36 étoles reversibles, 36 étoles pour le salut, 24 étoles de couleurs, 24 barrettes, 6 couvertures d'autel, 4 parements d'autel, 36 bourses porte-Dieu, 36 boîtes conserves, 36 boîtes à hosties, 24 sacs pour les malades, 24 sacs pour les Saintes-Huiles, 36 rubans d'amicts, 90 nœuds de clef, 24 signets de Missel, 72 nappes d'autel, 72 Aubes, 72 dentelles bas d'aube, 142 cottas, 72 surplis, 288 amicts, 288 purificatoires, 8 rochets, 6 manuterges d'évêque, 288 manuterges, 144 corporaux, 72 corporaux de salut, 72 petits corporaux, 36 corporaux de conserve; 84 pales romaines, 84 pales parisiennes, 36 sacs pour porte-Dieu, 288 petits purificatoires, 60 frises d'autel, 8 voiles d'ostensoir, 60 chrémeaux 288 serviettes, 9 bourses pour la quête.

Comme médecine de famille les Pilules d'Ayer n'ont pas de rivales; elles extirpent la maladie comme par magie.

A tous les Messieurs du Clergé de la Province de Québec

Nous venons de recevoir de Paris le vrai "Chapeau Romain" pour le clergé que nous vendrons malgré les droits de douane aux mêmes prix que ceux de Paris. De plus, nous informons tous les messieurs du Clergé qu'ils trouveront toujours à notre grand établissement un grand choix de pardessus noirs en caoutchouc aux plus bas prix. Nous sollicitons respectueusement l'encouragement de tous les messieurs du Clergé et nous nous engageons à leur donner satisfaction complète. Chas. Desjardins & Cie., 1537 rue Sainte-Catherine, Montréal. 23, 24, 27, 28, 30, 1, 4, 5

TELEGRAPHIE

CANADA

L'Election de Marquette

OTTAWA, 3.—Les brefs pour l'élection de Marquette, dans le Manitoba, viennent d'être lancés. La nomination aura lieu le 15 du courant et la votation le 22.

Les Abattoirs de Trois-Rivières

TROIS-RIVIÈRES, 4—Samedi, par le règlement de la municipalité des Trois-Rivières, accordant certains avantages à la "International Abattoirs and Stock Yards Co" expirait le délai durant lequel cette compagnie devait commencer les travaux de construction de ses abattoirs. Plusieurs des directeurs sont venus aux Trois-Rivières. Ils ont pris officiellement possession du terrain que la ville leur donne, et mis un certain nombre d'hommes aux travaux de déblaiement. Cet événement donne lieu à beaucoup de commentaires, ici, et porte le public à croire que la compagnie est loin d'avoir abandonné son projet. On n'en avait plus entendu parler depuis plus de deux mois.

Démembrements Scolaires

QUEBEC, 3—Il a plu à Son Honneur le lieutenant-gouverneur, par un ordre en conseil, en date du 25 juin dernier (1892), de détacher de la municipalité scolaire du village de Sainte-Thérèse, dans le comté de Terrebonne "la Grande Ligne, la Côte Saint-Louis et le Côteau Saint-Louis, moins la partie de la Côte Saint-Louis, à l'ouest du chemin de la Grande Ligne" et annexer ces territoires à la municipalité scolaire de la paroisse de Sainte-Thérèse, pour les fins scolaires, et ce, nonobstant l'arrêté en conseil du dix avril 1862, pour prendre effet au premier de juillet.

Il a plu à Son Honneur le lieutenant-gouverneur, par un ordre en conseil, en date du 24 juin dernier (1862), de détacher de la municipalité scolaire de la paroisse de Saint-Tite, dans le comté de Champlain, les lots Nos 296, 297, 298, 299, 300, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 248, 249, 250 et 251 du cadastre de la dite paroisse de Saint-Tite, et les annexer à la municipalité scolaire du village de Saint-Tite, dans le dit comté, pour les fins scolaires, à compter du 1er de juillet 1892.

La Fête Nationale

TROIS-RIVIÈRES, 3—La célébration de la fête nationale, ici, avait été remise à vendredi dernier. Par malheur, le temps toujours mauvais depuis des semaines a nui à l'éclat de la fête.

Le programme comprenait une messe solennelle, le matin, suivie d'une grande procession; fête champêtre au parc Vanasse dans l'après-midi; concert au carré Champlain, le soir.

La messe a été magnifique. Il y avait foule. Le chant et la musique exécutés par l'*Union Musicale* auraient fait honneur même aux meilleures organisations de ce genre à Montréal.

Sur l'invitation de la Société Saint-Jean-Baptiste, le R. P. Gaffre, de l'ordre des Dominicains, avait accepté de prononcer le sermon de circonstance, ce qu'il a fait avec cette éloquence claire, entraînante et communicative qui marque tous ses discours. Il s'est appliqué à montrer dans saint Jean-Baptiste, l'*honneur du caractère*.

On dut renoncer à la procession. Le temps était trop incertain et l'état des rues rendait la chose impossible. Après la messe, l'on se réunit à l'hôtel de ville et plusieurs discours patriotiques furent prononcés.

On dut renoncer aussi à la fête champêtre préparée au parc Vanasse, pour l'après-midi. Dans les intervalles de beau temps la musique et divers clubs paradèrent dans les rues de la ville.

On regrette beaucoup ce contretemps, car de grands préparatifs avaient été faits et la fête aurait eu beaucoup d'éclat.

AMERIQUE

LUTTE FORMIDABLE

Entre 25,000 ouvriers et leurs patrons

PITTSBURG, N. Y., 3—Une des luttes les plus formidables entre patrons et ouvriers qui aient encore éclaté aux Etats-Unis se prépare en cette ville.

Les hostilités sont commencées et il est impossible de prévoir jusqu'où elles pourront aller.

A Homestead, qui est le centre des usines Carnegie, la désolation règne partout.

Depuis 15 ans, aucune difficulté n'était venue troubler la prospérité des ouvriers, dont les gages étaient considérables. Leur paye depuis trois ans était réglée par une échelle mobile dont l'application cessait jeudi.

Il y a quatre mois, les ouvriers furent prévenus qu'à cette époque aurait lieu une revision des tarifs qui comportait pour chacun d'eux une diminution de salaire de 20 à 60 cents par jour.

L'association amalgamée des travailleurs en fer et en acier, à laquelle appartiennent les ouvriers de l'usine, tenta à plusieurs reprises d'arriver à un compromis avec la compagnie, mais celle-ci se fit tirer l'oreille et négocia pour la forme avec l'intention bien arrêtée de ne pas céder.

Pendant le cours des pourparlers, tout était mis en œuvre pour permettre aux usines de supporter un siège. On construisit une épaisse clôture en palissade haute de douze pieds tout autour des bâtiments avec des embrasures de distance en distance et on posa au-dessus trois rangs de fil de fer barbelé, par lesquels on peut faire passer un courant électrique. Un pont couvert fut construit de la station du chemin de fer à l'une des portes d'entrée. Tout autour de la clôture fut posée une double rangée de tuyaux, un pour l'eau chaude et l'autre pour l'eau froide. Le tuyau à eau chaude est relié avec six immenses chaudières qui permettent de lancer des torrents d'eau bouillante tout autour des palissades. A chaque embrasure les tuyaux sont disposés de façon à recevoir des boyaux au moyen desquels l'eau froide sera utilisée en cas d'incendie et l'eau chaude pourra servir à repousser les attaques.

Des appareils photographiques sont disposés partout pour pouvoir prendre au magnésium le portrait de tout envahisseur nocturne. Enfin, deux immenses lumières électriques de recherche ont été placées au plus haut sommet de l'usine.

Tous ces préparatifs avaient tellement convaincu les ouvriers des intentions des Carnegie qu'ils ne furent pas étonnés, mardi dernier, d'être prévenus que ceux qui n'auraient pas accepté, jeudi, les conditions de la compagnie seraient renvoyés et qu'ils se préparèrent à la grève.

Puis, ils se répandirent dans le village, se réunirent et s'amusèrent à pendre en effigie les principaux officiers de la compagnie. Ceux-ci se fâchèrent et fermèrent les portes de l'usine, douze heures avant l'expiration de l'arrangement, douze heures aussi avant la grève.

Maintenant les ouvriers sont dehors et il est difficile de dire ce qui va bien arriver.

Les Carnegie sont décidés à la lutte et ne reprendront que les ouvriers qui leur convienvront; d'ailleurs, il est probable que la fermeture complète va durer une quinzaine de jours pendant lesquels ils chercheront à embaucher des hommes en dehors de l'union.

Environ deux cents hommes de Pinkerton ont été appelés et tout est installé à l'intérieur des usines pour subir un siége et faire vivre et travailler les nouveaux employés qui seront amenés.

D'un autre côté, les ouvriers sont décidés à lutter. Il n'y a pas de désordre et tous sont convaincus qu'ils peuvent amener les Carnegie à terme s'ils ne peuvent pas introduire d'étrangers dans l'usine.

En ce moment leur objet est de surveiller les lignes de chemin de fer, mais la tâche est difficile parce qu'une des lignes de Vanderbilt passe à travers l'usine et que des communications couvertes sont établies avec les autres voies ferrées.

Les délégués de l'Association amalgamée ont installé leurs quartiers généraux à Homestead et organisé des patrouilles sur la rivière Monongahela par laquelle on craint de voir descendre les non-unionistes. Ils ont même à leur disposition une chaloupe à vapeur pour faire la surveillance.

Les auberges sont sous le contrôle du comité qui s'est entendu avec les hôteliers pour les faire fermer à première réquisition et défendre de vendre de la boisson aux hommes enivrés. Jusqu'à présent, il n'y a pas eu de troubles.

On ne croit pas que la compagnie ait réussi à introduire des non-unionistes.

La compagnie d'aciéries Carnegie occupe 25,000 ouvriers.

ETRANGER

Dans l'Ouganda

PARIS, 2 — Le *Temps* publie une dépêche de Zanzibar portant qu'une autre lettre de l'évêque Hirsh est en route pour l'Allemagne. Dans cette lettre, l'évêque formule de nouvelles accusations contre les capitaines Lugard et Williams; ils ont renouvelé leurs attaques contre les catholiques, ils brûlent leurs missions, et refusent de traiter avec les chefs catholiques; ils s'efforcent de s'assurer l'appui du roi Mwanga.

Le Duel Mayer-De Morès

PARIS, 2 — Le général Saussier, gouverneur militaire de Paris, a adressé aux officiers de la garnison de Paris un ordre du jour relatif au duel malheureux dans lequel le capitaine Mayer a été tué. Le général invite fortement les officiers à rester calmes et à conserver leur sang-froid puisque, dit-il, l'indignation publique qu'ont soulevée les derniers incidents suffit pour mettre à néant toute tentative à l'effet de créer une scission dans l'armée française.

Un Vaisseau de Guerre dans le Port

L'un des vaisseaux de guerre de la marine anglaise, division de l'Atlantique, est arrivé dans notre port et a accosté aux quais, vis-à-vis des élévateurs du Pacifique.

Le Palydes est un cuirassé de 1420 tonneaux, et d'une force de 1640 chevaux vapeur, possédant un armement de 14 canons.

Il y a à bord, officiers et soldats compris, environ 189 hommes. Voici les noms des officiers: Commandant, J. B. Young; 1er lieutenant, H. W. Thierens; 2e lieutenant, P. A. Lloyd; 3e lieutenant, Ed. G. W. Davy; lieutenant R. N. R., J. E. Blay; médecin, B. B. Triggs, M. D.; payeur, H. Dawson; canonnier, J. Giddy; 1er contre-maître, J. Allen; 2e contre-maître, T. Stapleton; charpentier, A. J. Newman; clerc, E. A. Dennys; ass.-clerc, P. A. Malpas.

Le "Palydes" est parti de Halifax pour Québec et Montréal le 28 juin, et a eu un très beau voyage. Ce vaisseau s'est rencontré à la Jamaïque et à Halifax avec le vaisseau de guerre français l'"Aréthuse," qui arrivera dans notre port dans le cours du mois de juillet et les officiers du "Palydes" semblent avoir conservé des officiers français, le meilleur souvenir.

Officiers et soldats semblent joyeux et en bonne santé. Espérons que le séjour de Montréal leur sera des plus agréables.

Aucune maison bien tenue ne devrait se passer des Amers Angostura, le célèbre apéritif fabriqué par Dr J. G. B. Siegert et fils. Demandez-le à votre pharmacien.

Le grand guérisseur des affections pulmonaires est cet excellent remède vendu sous le nom du Sirop Anti-Consomptif de Bickle. Il soulage et diminue la sensibilité des tissus de la gorge et des poumons et constitue un remède souverain contre la toux, le rhume, l'enrouement, les douleurs et la sensibilité de la poitrine, la bronchite, etc. A guéri nombre de personnes que l'on croyait dans les périodes avancées de la consomption

Malaise—Symptômes, mal de tête, perte d'appétit, langue chargée, et indisposition générale. Ces symptômes, si on les néglige, se développeront en une maladie aiguë. Il y a un dicton populaire qui dit "qu'une once de prévention vaut une livre de guérison" et il suffit d'un peu d'attention sur ce point pour épargner des mois de maladie et de grosses notes de médecin. Pour cette maladie prenez en vous couchant deux ou trois Pilules Végétales de Parmelee, et une ou deux pendant trois soirs consécutifs et vous serez guéri. 160

—Les personnes souffrant de maux de tête, d'éblouissements, de nausées, de constipation, de douleurs de côté, sont priées d'essayer une fois les Petites Pilules de Carter pour le Foie.

Agréable comme un sirop, sans égal comme vermifuge, à moins l'extermination des Vers de Mother Graves. Les plus grand vermifuge du siècle. 160

Dr G. A. Gendreau, chirurgien-dentiste, 20 rue Saint-Laurent, Montréal. Extraction de dents sans douleur, par l'électricité et par anesthésie. Dentiers faits d'après les procédés les plus nouveaux. Téléphone Bell 2818.

M. Thos Bell, de la Maison Scott, Bell & Cie, propriétaires de la manufacture de meubles Windham, écrit:

"Pendant plus d'un an je ne passai pas un seul jour sans souffrir de violents maux de tête. J'essayai tous les remèdes dont j'espérais quelque soulagement, mais sans résultat. Je me procurai alors une bouteille de la Découverte Végétale de Northrop & Lyman et commençai à en faire usage suivant les directions. Je m'aperçus aussitôt que mon mal de tête m'abandonnait et me voilà parfaitement guéri." 111

$10.00. — Excursion a New-York par les chemins de fer Central Vermont et Delaware & Hudson. DIX PIASTRES de MONTREAL a NEW-YORK et RETOUR. Billets bons pour aller du 5 au 8 Juillet et bons pour revenir du 10 au 15 Juillet 1892. 265-6

LESSIVE PHENIX

POUDRE A LAVER
LA MEILLEURE sans contredit.
Se vend à MEILLEUR MARCHE que toute autre
CHEZ TOUS LES EPICIERS.
EVANS AND SONS, MONTREAL.

AIR STIMULANT
EAUX FAMEUSES ET BAINS
— DES —
Eaux Calédonia
Redonnant des Forces aux plus Faibles. Prix convenant à toutes les bourses. S'adresser à la Cie du Grand Hôtel pour avoir un Guide.

Nous exposons en ce moment un Stock très joli et complet de
Ameublements de Chambres à Coucher
en Erable Moucheté, Acajou, Chêne, Noyer, Cerisier, Frêne et autres bois plus communs employés généralement. Les prix varient de $12.50 à $1200.
OWEN McGARVEY & FILS
1849 à 1853 RUE NOTRE DAME
AU COIN DE LA RUE McGILL

LA COMPAGNIE DE VITRINES DE MONTREAL
Manufacture de Vitrines en, Nickel, Argent, Noyer Noir, Cerisier, Ebène et Acajou. Fournitures pour Bijoutiers, Pharmaciens, Hôtels, Magasins et Bureaux. Corniches et Dessus de Corniches. No 562 rue [illegible], Montréal. Téléphone No 924 1. 2 a W

V. ROY & L. Z. GAUTHIER
ARCHITECTES & EVALUATEURS
CHAMBRES 3 ET 4
180 — RUE SAINT-JACQUES — 180
Bâtisse de la Banque d'Epargne.

Hon. J. A. OUIMET, C.R., M.P. J. U. EMARD, LL.L.
OUIMET, EMARD & MOREAULT
AVOCATS
No. 180 rue St-Jacques, Montréal.
Boîte Postale 1337. Téléphone 1409
209-jno

OLAÜS THERIEN
AVOCAT
No 26 RUE ST-JACQUES,
MONTREAL.

C. G. C. SIMPSON,
Solliciteur de Brevets et Expert
146 RUE SAINT-JACQUES.
Obtention de brevets aux meilleures conditions avec la garantie offerte par 25 ans de pratique dans cette branche. 209-jno

UN BON CERTIFICAT
POUR LE
GARGARISME DE CARRONS
Vous qui souffrez du Mal de Gorge, LISEZ!
Sorel, 22 Juin 1892.
Je soussigné prends plaisir à certifier que je me suis servi du "Gargarisme de Carrons," pour le mal de gorge et que j'ai été guéri en deux jours. D'autres remèdes dont je me suis servi ne m'ont fait aucun bien, malgré leurs garanties de guérisons.
(Signé) ALBERT ST-JACQUES.
Le "Gargarisme de Carrons" est le Remède le plus sûr pour le Mal de Gorge et un Spécifique parfait contre la Diphtérie, si pris à temps.
En vente dans toutes les Pharmacies, 25 Cts la Bouteille. Laviolette & Nelson, Pharmaciens, Montréal, Agents des Manufacturiers. 260-3

HENRI BARRE
Manufacturier de Vins, de la Cité et du District de Montréal, après serment par lui prêté sur les saints Evangiles, dépose et dit:
Qu'il est employé de MM. Barré & Cie, comme Manufacturier de Vins depuis au-delà de 10 ans;
Qu'il est à la connaissance du déposant que la maison Barré & Cie possède environ douze cents gallons de Vin de Messe;
Que le susdit Vin de Messe est Pur, sans Alcool et qu'il n'y a dans ce Vin aucune matière étrangère, excepté le Raisin.
Et le dit déposant ne dit rien de plus et a signé.
HENRI BARRÉ.
Assermenté devant moi en la Cité de Montréal, ce huit Mai mil huit cent quatre-vingt-neuf.
J. MAINVILLE,
C. C. S. D. Montréal.
Vu le certificat ci-dessus, nous autorisons MM. Barré & Cie, à vendre pour le saint Sacrifice de la Messe la quantité de vin désigné dans le présent écrit. Cette autorisation ne vaudra que pour cette quantité.
30 Mai 1889. D. S. MARÉCHAL, V.-G.

VIN et SIROP. DE DUSART.
Au LACTO-PHOSPHATE de CHAUX.
Le *Lacto-Phosphate de Chaux* contenu dans le SIROP ET LE VIN DE DUSART est le plus puissant des réparateurs.
Il raffermit et redresse les os des enfants rachitiques, rend la vigueur et l'activité aux *Adolescents* mous et lymphatiques, et à ceux qui sont fatigués par une croissance trop rapide.
Les *Femmes Enceintes*, qui prennent le VIN OU LE SIROP DE DUSART, supportent leur état sans fatigue et sans vomissements, et donnent le jour à des enfants plus vigoureux.
Le *Lacto-Phosphate de Chaux* enrichit le lait des *Nourrices* et garantit les enfants contre la Diarrhée et les maladies de croissance. Par son influence, la *Dentition* se fait sans fatigue et convulsions.
LE VIN ET LE SIROP DE DUSART réveillent l'appétit et les forces des *Convalescents*, et conviennent dans tous les cas de *Fatigue* ou d'*Epuisement* du corps humain. (1)
Dans toutes les Pharmacies. Gros: Chez M. M. Lyman, Sons & Co, Montréal.

LA LOTERIE DE LA PROVINCE de QUEBEC
AUTORISEE PAR LA LEGISLATURE
VALEUR DES LOTS
$52,740.00
Tous les lots sont tirés à chaque tirage
Prochain Tirage: le 6 Juillet 1892.
Rappelez-vous que le gros lot est de
$15,000
Billets,..... $1.00
Billets 25c
Pour $1 vous pouvez gagner $15,000
Pour $1 vous pouvez gagner 5,000
Pour $1 vous pouvez gagner 2,500
Pour $1 vous pouvez gagner 1,250
Il y a aussi un grand nombre de lots de $5, $10, $15, $25, $50, $250 et $500, au total de $28,990.
N'oubliez pas que votre billet, gagnant un lot quelconque parmi les lots tirés un par un, peut aussi gagner un des lots approximatifs de $25, $15 et $10, et avoir droit en autre à un lot de $5, s'ils se termine par les deux derniers chiffres de l'un des deux premiers gros lots.
LE GERANT
S. E. LEFEBVRE,
81 rue ST-JACQUES, Montréal, Canada.

Thos. F. G. Foisy,
MANUFACTURIER DE PIANOS,
214, Avenue PAPINEAU
Une visite est sollicitée.
Agents demandés par toute la Puissance.
Ecrivez pour catalogue et listes des prix.
Téléphone, 7227. Privé, 1766

COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA, CONTRE LE FEU SEULEMENT. CAPITAL $1,000,000 "EASTERN"
JOHN DOULL, Président
CHAS. O. CORY, Directeur-Gérant.
D. C. EDWARDS, Secrétaire.
C. R. G. JOHNSON, AGENT GENERAL.
J. DAVID PELLETIER, Agent pour la Ville, Département Français.
42 RUE ST-JEAN, MONTREAL.

ASSURANCE contre le FEU PHŒNIX
COMPAGNIE D'ASSURANCE De Hartford, Conn. Fondée 1854. Fonds Capital $2,000,000
Succursale au CANADA Bureau Principal 114 rue St-Jacques MONTREAL
GERALD E. HART, Gérant Général.
On sollicite une part de votre patronage pour cette compagnie sûre et réputée, [illegible] par sa manière libérale et prompte de faire honneur aux réclamations.
CYRILLE LAURIN et G. MAITLAND SMITH, Agents de Montréal.

LE MONDE

Imprimé et publié par le Liquidateur de la Compagnie d'Imprimerie et de Publication du Canada.

BUREAUX:

No 1650 RUE NOTRE-DAME,

(En face de la Côte St-Lambert.)

ABONNEMENT

Edition Quotidienne ... $3.00 par an
Edition Hebdomadaire ... 1.00 "

ANNONCES, (toisées sur agate).

Première insertion ... 10 cts. la ligne
Insertions subséquentes ... 5 " "

Toutes correspondances doivent être adressées simplement comme suit:

"LE MONDE"
Montréal, Canada

TELEPHONE
Administration—Bell 613.
Rédaction—Bell 908.

Irrégularité dans le service du journal

Nous demandons instamment à nos abonnés, de nous signaler toute irrégularité dans le service du journal, afin que nous puissions en rechercher les causes. Ceux de nos abonnés qui ne recevraient pas régulièrement le journal ou à qui il manquerait quelques numéros, sont priés de nous faire parvenir leurs réclamations auxquelles il sera fait droit *sans retard*.

MONTREAL, 4 JUILLET 1892

Le programme adopté par la convention républicaine à Minneapolis ne dit pas un mot de la question des écoles.

L'hon. sir John Thompson était de passage à Montréal, hier, de retour de Saint-Jean, N. B., et en route pour Ottawa.

Les honorables messieurs Foster et Haggart étaient en ville hier, au Windsor.

L'honorable M. Haggart est parti pour Smith Falls, hier soir, et l'honorable M. Foster est parti pour la capitale.

D'après la statistique commerciale de l'Angleterre, pour le commerce de 1890, il y a eu, dans le Royaume-Uni, une importation de 1,235,000,000 de douzaines d'œufs. La France et l'Allemagne en ont vendu plus de 350,000,000 de douzaines chacune. Le Canada figure pour une exportation de 2,000,000 de douzaines. La Turquie y figure pour 200,000 douzaines.

Comme on pourra le remarquer, la marge est immense entre la consommation, qui est de un billion deux cent trente-cinq millions de douzaines, et notre exportation, qui n'est que de deux millions de douzaines.

La poule canadienne a un marché illimité.

Le parlement impérial a été dissout le 26 juin dernier, et il est de nouveau convoqué pour la dépêche des affaires pour le 4 août prochain. Les élections générales auront lieu dans l'intervalle.

Il y a déjà eu quinze élections par acclamation dont onze pour les conservateurs et quatre en faveur des libéraux.

Il y a votation aujourd'hui dans quarante-huit comtés.

Demain, il y aura votation dans seize districts de Londres et dans quarante divisions des villes de province.

Mercredi, votation dans la plupart des bourgs.

Le résultat de ces différentes élections décidera du sort des deux partis.

La votation en Irlande commencera mercredi par le district de Belfast et se terminera le 16 dans la ville de Cork, l'ancienne division électorale de Parnell.

Les statistiques du département des chemins de fer viennent d'être publiées.

Il y avait, le 1er juillet 1892, 14,000 milles de chemins de fer en opération, soit une augmentation de 753 milles sur l'année précédente.

Le capital total investi dans ces divers chemins de fer est de $816,637,000.

Les prêts et subventions à ces chemins par le Dominion, les provinces et les municipalités s'élèvent à $192,000,000.

Le gouvernement d'Ontario a souscrit $6,000,000 et celui de Québec $14,000,000.

Les municipalités d'Ontario ont souscrit $10,000,000 et celles de Québec $4,000,000.

Les octrois en terre s'élèvent à 56,000,000 d'acres jusqu'aujourd'hui.

La Cie du C. P. R. a réalisé $22,189,000 avec la vente de 10,000,000 d'acres.

Il y a eu, dans le cours de l'année, 13 passagers de tués, 65 employés et 118 autres ; en tout 196.

UN ARGUMENT MALHONNETE

Dans le but de tromper le public et de lui faire croire que notre commerce avec les Etats-Unis est plus important que celui que nous faisons avec l'Angleterre, le *Globe* publiait le tableau suivant :

Exportations 1890-91	A. G. B.	aux E.U.
Chevaux	$156,000	$1,215,000
Moutons	344,000	759,000
Volailles	5,000	54,000
Volailles (mortes)	1,000	24,000
Œufs	84,000	1,074,000
Laine	Nil.	245,000
Lin	Nil.	181,000
Orge	75,000	2,849,000
Fève	Nil.	493,000
Seigle	68,000	95,000
Foin	150,000	376,000
Sucre d'érable	200	22,000
Patates	1,400	1,428,000
	$884,600	$8,865,000

Ce tableau est bien correct, mais il n'est pas complet.

Nous allons publier la partie qui a été intentionnellement omise par le confrère de Toronto.

Exportations	à G. B.	à E. U.
Bêtes à cornes	$8,425,396	$26,975
Bois de construction	3,063,791	4,184
Fromage	9,481,373	13,485
Fourrures	1,113,531	257,386
Beurre	445,060	10,054
Viandes en boîtes	263,959	3,155
Pommes	1,235,247	147,158
Pois	1,439,747	338,267
Farine de blé	851,912	55,249
Cuir	825,128	6,240
Orgues	301,834	7,806
	$27,440,248	$889,956

Nous aurions pu aussi bien que le *Globe*, ne citer que cette dernière partie du tableau et démontrer ainsi à notre public les avantages du marché anglais sur celui des Etats-Unis, pour le Canada.

Mais nous préférons donner tout le tableau. Le lecteur pourra voir par lui-même la grande supériorité du marché de la Grande-Bretagne pour l'écoulement avantageux de tous nos produits.

Notre commerce d'exportation agricole en Angleterre en 1890-91 a été de $28,330,848. Dans la même année, nous avons vendu des produits agricoles aux Etats-Unis pour $9,754,956.

Quel est notre meilleur marché ?

LA QUESTION SCOLAIRE AUX ETATS-UNIS

L'article 17 du programme adopté à Chicago par les représentants du parti démocrate se lit comme suit :

L'éducation populaire étant la seule base solide du suffrage populaire, nous recommandons aux différents Etats la plus grande libéralité dans le vote de crédits pour les écoles publiques.

Les écoles communes libres sont la source du bon gouvernement, et elles ont toujours été l'objet du soin du parti démocratique, qui favorise tous les moyens d'élever l'intelligence.

La liberté d'éducation, étant essentielle à la liberté civile et religieuse aussi bien que nécessaire au développement de l'intelligence, ne doit être entravée sous aucun prétexte.

Nous sommes opposés à l'intervention de l'Etat dans l'exercice des droits des parents et des droits de la conscience dans l'éducation des enfants comme étant une infraction à la doctrine démocratique que la plus grande liberté individuelle compatible avec les droits du reste de la population assure le type le plus élevé de citoyen américain et le meilleur gouvernement.

Les italiques sont de nous.

Nous attirons l'attention de nos compatriotes des Etats-Unis sur cet article du programme des candidats démocrates.

C'est une bonne concession en faveur des catholiques.

Nous ne la trouvons cependant pas assez claire ni assez formelle.

Les catholiques ont droit à leurs écoles partout et toujours. Ils n'acquièrent pas ce droit en allant dans un pays. Ce droit leur est donné sur les fonds baptismaux dès leur entrée dans la vie chrétienne. Aucun pouvoir humain ne peut le leur ravir, sans qu'il y ait injustice et persécution.

Si les catholiques ont droit à leurs écoles, l'Etat n'a pas le droit de les taxer pour les écoles étrangères.

La chose est trop évidente, pas qu'il soit nécessaire d'insister davantage.

Or, dans les Etats-Unis aujourd'hui, les catholiques sont taxés pour l'entretien des écoles communes, auxquelles notre religion défend d'envoyer nos enfants. Dans la présente lutte électorale, l'occasion est bonne, pour les électeurs catholiques de faire reconnaître leurs droits d'une manière formelle. Ils n'ont pour cela qu'à s'unir et ils sont certains de réussir, car ils ont en main la balance du pouvoir. Les candidats seront obligés d'aller à eux.

Ce droit religieux une fois reconnu, nos compatriotes des Etats pourront facilement élever leurs enfants dans la foi et la langue des ancêtres.

LETTRE D'OTTAWA

Ottawa, 3.

On peut dire que les travaux de la session sont virtuellement terminés, pour ce qui concerne la Chambre des Communes. Si on ne croyait pas que le sénat aura besoin de quelques jours pour considérer le code criminel, le bill de redistribution, la prorogation pourrait avoir lieu mercredi. Même avec cela, c'est l'impression générale ici que le parlement sera ajourné avant dimanche prochain.

D'un autre côté il ne manque pas de pessimistes pour prédire que nous serons encore ici le 13 courant.

Les *purs* travaillent le Sénat pour éliminer de la loi criminelle les articles autorisant les paris de courses et la Loterie de la Province de Québec.

Il y aura peut-être quelque discussion sur ce point, mais on peut se fier à nos sénateurs pour être certains qu'il n'y aura pas de longs débats. Ils ont passé l'âge des résistances opiniâtres. D'ailleurs, ils ont aussi hâte que les autres de retourner dans leurs foyers.

Quant au bill de rédistribution, il n'est pas probable que le Sénat s'en occupe autrement que pour rejeter l'amendement du sénateur Boulton qui voudrait que la constitutionnalité de la loi fut soumise à la cour Suprême.

Ce bill affecte uniquement la composition de la Chambre des Communes, et les sénateurs ont assez de sagesse pour ne pas entreprendre de dicter à la Chambre sur ce point.

***

La journée de samedi, à la Chambre, peut se résumer ainsi :

Le bill concernant les sauvages, retiré ; les résolutions sur les chemins de fer, fixées à lundi ; les estimations supplémentaires, votées ; le bill décrétant qu'il n'y aura pas de révision des listes électorales cette année, adopté en comité ; le bill de M. McLean, pour fixer à 2 cts par mille le prix de passage sur les chemins de fer, remis à mardi ; le bill d'inspection, avancé d'un pas.

L'ordre du jour se trouve passablement éclairci ; il n'y reste plus guère que les subsides aux chemins de fer, l'augmentation des salaires des juges et les amendements à l'acte concernant l'immigration chinoise.

***

M. Foster a annoncé que pendant les négociations pour renouveler le traité de commerce entre l'Angleterre et ses colonies et l'Espagne et ses colonies, le bois et le poisson du Canada continueront à être admis dans les Antilles espagnoles aux conditions de la nation la plus favorisée. C'est par de pareils services rendus à son pays que sir Charles Tupper se venge de ses détracteurs grits.

***

Les brefs pour une nouvelle élection dans le comté de Marquette, pour remplacer M. Watson, sont lancés ; la mise en nomination des candidats est fixée au 15 et le scrutin au 22 courant.

XX

LES REPRESAILLES DES ETATS-UNIS

A chaque élection présidentielle, nous entendons parler des griefs des Etats-Unis et des menaces de *représailles* contre le Canada.

M. Cleveland nous a donné le spectacle d'un président des Etats-Unis, blâmant devant l'électorat, le traité des pêcheries de 1888 qu'il avait préalablement approuvé et qu'il avait demandé au Sénat de ratifier.

C'était un besoin de la lutte. Le quatre novembre 1888, une fois passé, la mauvaise humeur des politiciens de la république s'est dissipée et on n'a plus entendu parler des griefs de nos grands et puissants voisins.

La farce recommence en 1892, avec la période électorale présidentielle.

C'est au tour de M. Harrison de jouer la comédie des griefs et des représailles. Ce n'est plus cette fois au sujet des *pêcheries* du golfe St-Laurent, mais à propos de la navigation sur les canaux du Saint-Laurent.

La clameur est grande et retentissante à propos de ces prétendus griefs dont l'invention est de date toute récente.

En effet, c'est la première fois qu'on les formule, bien que la cause remonte jusqu'en 1885.

Nos voisins ne se sont jamais aperçus durant tout ce laps de temps, des injustices criantes dont ils ont été constamment l'objet de la part du gouvernement tyrannique du Canada !

Avouons que cette longue et inconsciente soumission aux exactions du petit gouvernement canadien, n'ajoute rien à la réputation d'hommes d'affaires et de diplomates habiles, dont nos voisins se glorifient.

Quoiqu'il en soit, à la veille des élections présidentielles de 1892, M. Harrison qui n'est pourtant pas un génie hors du commun, a découvert la mine, et il fait savoir sa trouvaille avec une faconde épistolaire tout à fait remarquable.

Dans son message du 28 juin dernier sur les "droits des citoyens des Etats-Unis à la navigation des canaux du St-Laurent," M. le Président des Etats-Unis cite la clause 27 du traité de 1871, qu'il déclare péremptoire.

Il est dit dans cette clause que l'Angleterre et le Canada "assurent aux citoyens des Etats-Unis l'usage du canal Welland, des canaux du St-Laurent et autres dans le Dominion d'après des conditions d'égalité avec les habitants du Canada."

M. Harrison ajoute :

"L'intention était de donner aux consommateurs des Etats-Unis, à ceux des nôtres engagés dans les transports et dans les exportations, des conditions égales pour le passage dans ces canaux."

La harangue officielle se termine ainsi :

"L'égalité absolue de traitement était la considération convenue pour les concessions faites par le gouvernement dans le même article du traité, concessions qui ont été fidèlement tenues. Il est à regretter que le gouvernement Canadien n'ait pas répondu promptement à notre demande pour l'enlèvement de ces taux de péage différentiels. Les documents soumis montrent combien est sérieuse la perte qu'ont eu à subir nos vaisseaux des lacs et quelques-uns de nos ports intérieurs. Voyant que les commissaires canadiens contestent le fait que ces tarifs sont différentiels et prétendent qu'ils ne constituent pas une violation de la lettre ou de l'esprit de l'article 27 du traité il semblerait à propos pour le Congrès, s'il partage les vues de l'exécutif, de prendre promptement et délibéremment les mesures nécessaires pour assurer les justes droits de nos citoyens."

Dès le lendemain même, en obéissance à ce message un projet de loi renfermant les vues du Cabinet de M. Harrisson a été soumis à la considération du Sénat.

Le projet a été trouvé bon, conformes aux intérêts de la candidature républicaine à la présidence, et le Sénat l'a adopté.

Cette loi est intitulée :

Une loi pour obtenir certains avantages réciproques aux citoyens, ports et vaisseaux des Etats-Unis.

Le bill stipule qu'après le 1er août 1892, chaque fois que le président sera convaincu que le passage par aucun canal ou écluse en rapport avec la navigation du St-Laurent, les grands lacs ou les cours d'eaux qui s'y rattachent, d'aucun vaisseau des Etats-Unis, ou de cargaisons ou passagers en transit à aucun port des Etats-Unis est rendu difficile ou injuste ou onéreux par l'imposition de taux de péage ou autrement, en vue du libre passage par le canal Ste-Marie accordé aux vaisseaux de toutes les nations, il sera de son devoir de suspendre par proclamation à cet effet pour le temps et de la manière (y comprise une défense absolue) qu'il le jugera, le droit de passage libre dans le canal de Ste-Marie, en tant qu'il s'agira des vaisseaux appartenant à un sujet du gouvernement donnant un traitement différentiel aux citoyens, ports et vaisseaux des Etats-Unis, ou à aucune cargaison, partie de cargaison ou passagers en transit aux ports du gouvernement donnant ce traitement différentiel, transporté en vaisseaux des Etats-Unis ou d'autres nations.

Dans ces circonstances, sauf en cas de prohibition absolue et pendant ces suspensions, les péages seront perçus et payés comme suit :

Sur tous fret un droit ne dépassant pas $2 la tonne et sur chaque passager, pas plus de $3 chaque, tel qu'il sera déterminé de temps à autre par le président pourvu qu'il ne soit pas imposé un perçu de droit de péage sur le fret ou les passagers transportés et déchargés à Ogdensburg ou aucun autre port à l'ouest de Ogdensburg et au sud d'une ligne ferrée de la frontière nord de l'Etat de New-York, à travers le Saint-Laurent, les grands lacs et leurs canaux de communication jusqu'à la frontière nord de l'Etat du Maine.

Le bill prévoit aussi que les droits de péage ainsi fixés devront être perçus d'après les règles qui seront établies par le secrétaire d'Etat qui pourra exiger que le capitaine de chaque vaisseau fournisse un état assermentée du montant de la cargaison et des passagers qu'il transporte, ainsi que de leur destination et aussi toute preuve de livraison de marchandises ou débarquement de passagers dans les limites ci-dessus décrites qu'il pourra désirer et jusqu'à ce que cette preuve soit fournie, le dit fret et les dits passagers seront considérés comme délivrés ou débarqués en dehors de ces limites et le montant qui aurait dû être payé pour ce fret ou ces passagers constituera un lien de droit et pourra être exigible sur le vaisseau n'importe quand et n'importe où il sera trouvé dans les eaux des Etats-Unis.

Nous ferons remarquer de suite que cette loi parle d'obtenir *certains avantages aux citoyens, ports et vaisseaux des Etats-Unis*.

Le traité de 1871 ne stipule rien concernant les *ports*, tant d'un pays que ceux de l'autre.

M. le Président cherche par là à mettre dans son jeu une carte, et un atout qui lui manque.

Trouvant que sa première lettre ne créait pas l'enthousiasme attendu, M. Harrison vient d'en écrire une seconde plus courte et plus explicite.

Nous l'avons publié samedi, mais nous la reproduisons encore. Elle met à découvert tout le jeu électoral que l'on veut faire avec cette question des *prétendues représailles*.

Voici cette nouvelle lettre :

"Pour l'information du Sénat et en réponse à la résolution du Sénat, du 24 février dernier, je vous transmets ci-jointe une communication de M. Herbert, le représentant intérimaire du gouvernement Anglais dans la capitale,

"Cette communication est adressé à M. Wharton, le secrétaire d'Etat intérimaire, sur la question des péages sur les canaux canadiens. Je vous transmets aussi un mémoire que M. Adee, deuxième assistant secrétaire d'Etat a préparé et m'a soumis.

"Ce mémoire, passant en revue ma communication à M. Herbert, et une lettre du 28 juin, de M. John W. Foster, qui, comme je l'ai dit déjà, avec M. Blaine, représentaient ce gouvernement dans les conférences avec les commissaires canadiens.

"La position prise par ce gouvernement, telle qu'exposée dans ma communication précédente au Sénat, que le taux de péage, et les règlements dont on se plaint, ont été faits en violation de notre traité avec l'Angleterre, n'est pas ébranlée mais plutôt affermie. Il ne peut pas y avoir de doute qu'il existe des taux différentiels considérables contre nos concitoyens et notre commerce, et guère plus de doute que ces taux différentiels ne sont pas un incident mais le but que l'on se proposerait en adoptant ces règlement.

"Il ne m'a pas paru que c'était un cas dans lequel nous pouvions consentir à de nouvelles concessions de la part des Etats-Unis pour nous assurer des droits pour lesquels considérations ont déjà été données.

(Signé)

BENJ. HARRISON.

Maison de l'Exécutif, 1er juil. 1892.

Le gouvernement des Etats-Unis ne peut pas consentir à de nouvelles concessions pour lui assurer *des droits pour lesquels considérations ont déjà été données*.

Ce qui veut dire : ou se battra plutôt.

On espère beaucoup dans ces appels au fanatisme.

Toute cette littérature électorale est reproduite par la presse républicaine avec grands renforts de titres flamboyants et de tout le *tam tam* des luttes politiques.

Les injures, les bravades de toutes sortes à l'adresse du *lion* Britannique et du *castor* Canadien ne sont ni épargnées ni mesurées.

Emanant d'un autre gouvernement, et prononcées dans d'autres circonstances, ces lois et ces paroles du Président des Etats-Unis seraient plus que suffisantes pour constituer un libelle international, un *casus belli* très sérieux, et qui exigerait prompte réparation de la part du provocateur ou sévère justice de la part des canons du pays outragé.

Mais on sent d'ici que tout cela n'est qu'une pièce d'artifice montée spécialement en vue de la lutte présidentielle. C'est une amorce au fanatisme des masses électorales. Le Président, le Sénat et le congrès des Etats-Unis n'oserait jamais assumer l'immense responsabilité de mettre à exécution les menaces énoncées dans les *messages* et édictées dans la loi que le Sénat vient d'adopter et que le Président a sanctionnée. De la part du corps législatif de ce pays, ce serait la violation formelle et délibérée d'un traité dont le respect est placé sous la puissante protection de l'honneur et du drapeau des parties contractantes !

Le Canada a scrupuleusement rempli toutes les conditions du traité.

Nous ne pouvons en dire autant des Etats-Unis.

En effet, ainsi qu'on a pu le voir par la clause 27 du traité, nos voisins étaient obligés d'assurer aux citoyens du Canada l'usage de leurs canaux d'après des conditions d'égalité avec les habitants des Etats-Unis.

C'est une stipulation formelle du traité. Ils ne l'ont point remplie. Ainsi chaque fois que nos vaisseaux ont voulu aller à New-York par leurs canaux, les douaniers des Etats-Unis les ont toujours soumis à toutes les exigences dispendieuses des barrières fiscales. C'était là une injuste et criante exaction, un véritable vol, une violation directe du traité.

Cependant notre gouvernement laissait faire.

Il a eu tort et grandement tort.

Le sacrifice d'un droit ne rapporte aucun avantage. C'est un acte de faiblesse ou de coupable négligence qui ne produit que la honte et le mépris.

Les autorités du Canada auraient dû de suite faire ces représentations officielles aux autorités de Washington.

Mais en fin de compte qu'avons-nous donc fait pour que l'on vienne ainsi nous accuser d'avoir manquer à nos engagements, et nous menacer de représailles.

Voici ce que nous avons fait.

Dans le but d'encourager le commerce de *transit* par le St-Laurent jusqu'à Montréal, le gouvernement canadien offre une *prime* de dix-huit cents par tonneau à tous les vaisseaux chargés de grain qui descendront par nos canaux jusqu'à Montréal.

Ce bonus ou prime n'est pas réservé exclusivement aux navigateurs du Canada, mais il est offert pareillement à tous les vaisseaux des Etats-Unis.

Va-t-on prétendre que nous n'avons pas le droit de prendre tous les moyens à notre disposition pour développer le commerce sur notre magnifique route fleuviale ?

Nous sera-t-il défendu d'essayer de profiter des soixante millions de notre argent que nous avons employés dans la construction de nos canaux, et dans les améliorations de la navigation du St-Laurent ?

Que l'on nous indique donc, dans le traité de 1871, une seule clause, une ligne, un mot, une syllabe, une lettre, un point ou une virgule, qui nous défende de travailler au développement du commerce sur notre fleuve, aux profits des villes et des ports canadiens.

Les vaisseaux des Etats-Unis ont droit à l'usage des canaux du St-Laurent dans des conditions d'égalité avec les vaisseaux du Canada.

C'est tout ce que dit et veut le traité.

En vérité nous ne pouvons découvrir un seul point sur lequel le Président des Etats-Unis, son Sénat et son Congrès pourraient appuyer une argumentation sérieuse devant un tribunal éclairé et impartial.

Pour les besoins du moment M. Harrison sort de son rôle de chef du gouvernement d'une nation pour prendre le rôle infime et bas d'un vulgaire cabaleur électoral.

Il n'en appelle pas aux tribunaux de son pays ;

Il ne demande pas de référer la question à la sagesse, à l'impartialité et à la judicieuse compétence d'un arbitrage international.

Non, c'est le tribunal aveugle et passionné de l'opinion publique qu'il choisit pour étudier et décider cette question d'interprétation du traité !

Cette attitude, si peu digne, ne prouve qu'une chose. C'est que M. Harrison n'est pas plus sérieux que ne l'était Cleveland, en 1888, lors de son célèbre manifeste contre l'Angleterre. Le tapage que l'on fait autour de cette question, démontre de plus que la présente législation de *représailles* n'a été conçue et enfantée que pour servir à alimenter la flamme du zèle électoral en excitant le fanatisme naturel des yankees contre l'Angleterre.

Il en découle encore un autre enseignement.

La leçon est importante. Il ne faut pas manquer d'en profiter.

Cette démarche du Président des Etats-Unis est bien de nature à désillusionner ceux de nos concitoyens qui peuvent avoir des sympathies pour les institutions politiques de nos voisins.

Quel respect peut on avoir pour une constitution politique qui non seulement tolère mais autorise pareil abus de l'autorité législative et exécutive !

Si la reine d'Angleterre, malgré toute la vénération qui lui ont mérité ses vertus, osait aujourd'hui mettre au service d'un parti politique ou pour des fins particulières et personnelles, l'autorité dont elle est revêtue, elle serait immédiatement chassée de ses palais, et le peuple indigné jeterait dans les flots de la Tamise les débris d'un trône et les restes d'une couronne aussi peu respecteux des droits et des libertés publiques.

Mais voici qu'en vue de favoriser une lutte électorale dans laquelle il est *lui-même* le candidat, le Président d'une république de soixante-quatre millions d'âmes, s'autorise de l'autorité suprême dont il est revêtu, pour violer un traité solennellement conclu et en pleine vigueur ;

Non content de cela, le chef d'une grande nation, dans le but d'exciter le fanatisme parmi le peuple, va jusqu'à consigner dans des documents officiels et publics, les injures les plus graves à l'adresse des peuples voisins, aux risques de jeter son pays dans tous les dangers que peuvent créer les difficultés internationales !

Un régime politique qui autorise de telles infamies ne mérite pas de respect, parce qu'il n'offre aucune garantie pour la stabilité de la paix et du bien-être des habitants qu'il est appelé à protéger.

Mais coupons ici cette digression.

Quoiqu'il en soit du régime républicain tel qu'il fonctionne aux Etats-Unis, et quelques soient les procédés employés par M. Harrison dans les intérêts de sa candidature, nous espérons que l'Angleterre et les autorités canadiennes ne s'en laisseront pas imposer par les cabaleurs de la république voisine.

La législation de *représailles* que l'on vient d'adopter à Washington est une insulte, une menace à l'Angleterre et au Canada.

En signant cette loi, le Président a déchiré le traité de 1871, de propos délibéré et avec l'intention formelle de faire injure à la couronne britannique.

On ne mettra probablement pas à exécution cette littérature électorale. Mais, si on l'osait, le devoir des autorités impériales et canadiennes est tout tracé. L'injure faite à l'honneur et à la dignité du drapeau qui protège ce traité et les droits qu'il assure aux citoyens du Canada exigerait bonne et prompte réparation.

Si la voix de la diplomatie anglaise n'a pas d'écho à Washington, il faudra avoir recours à la voix plus forte et plus puissante des canons et des mitrailleuses.

Il n'y a pas d'autre alternative.

Choisissez, M. Harrison.

Ella en a Guéri d'Autres,

Elle vous guérira, est une vraie assertion de l'action de la Salsepareille d'AYER, quand elle est prise pour les maladies provenant d'un sang impur ; mais, en même temps que cette assertion est vraie de la Salsepareille d'AYER, comme des milliers de personnes peuvent l'attester, cela ne peut être véritablement appliqué à d'autres préparations, que des marchands sans principes recommanderont et essayeront de vous en imposer, en vous disant : "juste aussi bonne que celle d'Ayer." Prenez la Salsepareille d'Ayer et seulement la Salsepareille d'Ayer, si vous avez besoin d'un dépuratif du sang et que vous vouliez être soulagé d'une manière permanente. Pendant près de cinquante ans cette médecine a joui d'une grande réputation et a à son actif enregistré un nombre de guérisons, lesquelles n'ont jamais été égalées par d'autres préparations. La Salsepareille d'AYER extirpe les traces des scrofules héréditaires et autres maladies du sang du système et elle a, à bon droit, la confiance du public.

La Salsepareille d'Ayer.

"Je ne puis m'empêcher d'exprimer ma joie pour le soulagement que j'ai obtenu par l'usage de la Salsepareille d'AYER. J'étais affligé de maux de reins pendant environ six mois, souffrant considérablement de peines à la chute des reins. En outre, mon corps était couvert d'une éruption de boutons. Les remèdes prescrits ne me firent aucun bien. Je commençai alors à prendre de la Salsepareille d'AYER, et en peu de temps les peines cessèrent, et les boutons disparurent. Je conseille à chaque jeune homme ou jeune femme, en cas de maladie résultant d'un sang impur, n'importe depuis combien de temps le cas subsiste, de prendre de la Salsepareille d'AYER." — H. L. Jarmann, 33 William st., New York City.

Elle Vous Guérira.

Préparée par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.

L'HUILE LUXOR PARFUMEE

est la meilleure KEROSENE. Elle donne une lumière brillante et pure, sans répandre la moindre odeur désagréable. Comme nous la raffinons nous-mêmes et que c'est notre voiture même qui la livre de porte en porte, il est impossible qu'on lui substitue une huile moins bonne. CHESEBROUGH MANUFG. Coy. CONSD. 83 rue St-Jacques Téléphone 1357. 255-1m

---

CHAPUT FRERES

MAISON FONDEE EN 1886

10, Place d'Armes,

MONTREAL.

Renseignements commerciaux et contentieux. Renseignements minutieusement contrôlés sur toutes les maisons de commerce et d'industrie du Canada. 180-ino

---

Pourquoi Fumez Vous

LE CIGARE IMPORTE QUAND

CREME DE LA CREME

POSSÈDE AUTANT D'AROME ET NE VOUS COUTE QUE 10 Cents. CONNAISSEZ-VOUS

LE "MINERVA"

CE NOUVEAU ET DELICIEUX CIGARE A

5 CENTS.

Fumez ces produits de notre marché et vous serez convaincus de leur supériorité.

J. M. FORTIER

MANUFACTURIER. 75-ino

CIE D'ASSURANCE
—CONTRE LE FEU—

LIVERPOOL & LONDON & GLOBE

Fonds actifs ... $43,289,370
Investis au Canada ... 1,500,000

DIRECTEURS.

Honorable Henry Starnes, Président ; Edmond J. Barbeau, W. J. Buchanan, A. F. Gault, Sam'l Finley, Sir A. T. Galt, G.C.M.G. Toutes espèces d'assurance acceptées au plus bas prix courant.

G. F. C. SMITH, Agent en Chef.
CYRILLE LAURIN
Agent spécial—Département Français,
99-ino Bureau : 16 Place d'Armes. Montréa

MOIS de JUILLET

Dévotion au Précieux Sang, ses motifs, sa pratique. In-12, l'exemplaire, 5c.
Manuel de Dévotion à Sainte Anne, sa vie, son culte et ses miracles en France et au Canada, par l'abbé A. L. Rouland. In-12 cart. toile, 35c.
Mois de Juillet (le) consacré à Sainte Anne suivi d'une neuvaine à Sainte Anne, des prières de la messe, etc., par le chan. H. In-32, broché 15c, cartonné toile anglaise, 25c.

—EN VENTE A—

LA LIBRAIRIE J. B. ROLLAND & FILS,

6 à 14 RUE SAINT-VINCENT,

MONTREAL.

D. PARIZEAU,

MARCHAND de BOIS de SCIAGE

ET DE CHARPENTE.

Bureau Principal : Coin des rues Craig et St-Denis. Téléphones : Bell 1263. Fédéral 182.
CLOS : Coin des rues Craig et St-Denis, Canal Lachine, Bassin No 2, 451 rue Notre-Dame Est, (Hochelaga). Téléphone Fédéral, 1384.
MONTREAL. 139-ju

BOIS DE SCIAGE

O. DUFRESNE, Jr & FRERE,

No. 2388, RUE NOTRE-DAME

Et aux BASSINS DU CANAL Pied de la rue Guy
(Bois francs pour Voituriers)

TELEPHONE, No 134. MONTREAL.

Scieries, à South Durham, P. Q.

Ce Serait

une faute impardonnable de ne pas venir examiner nos AMEUBLEMENTS SPECIAUX de CHAMBRES à COUCHER à $17, $18 et $21. Ce sont des bijoux, grand modèle, bien faits et bien finis. Faites votre choix en bois foncé ou vieux chêne. Ce serait une faute que de ne pas venir voir ces ameublements avant d'acheter, parce que c'est ce qu'il y a de mieux en ville.

Les voir c'est les acheter et chaque acheteur nous amène d'autres ventes, car les amis des acheteurs savent apprécier la bonne marchandise.

Un lot de Jolis TAPIS de MOQUETTE et de TAPIS de TAPISSERIE est à écouler avec une réduction de 20 pour cent sur les prix ordinaires. Si vous avez besoin de quoi que ce soit dans votre maison, laissez-nous vous donner un estimé du prix, faites nos conditions et vous achèterez alors ici si nous vous ouvrons une fois un compte, nous sommes certains que nous conserverons votre clientèle par nos bonnes marchandises et notre bon vouloir.

AU COMPTANT ou A CREDIT, comme vous voudrez.

Metropolitan Manufacturing Co.

MEUBLES DE MENAGE,

1678 et 1680 RUE NOTRE-DAME. 217-jm

Nous Recommandons Beaucoup

—LES—

CORSETS P. N.

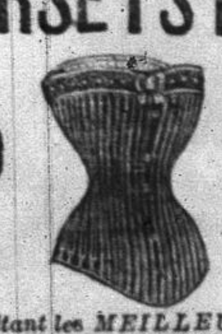

Comme étant les MEILLEURS CORSETS et les MIEUX FAITS qui soient offerts dans ce marché.
Chaque Corset est GARANTI.

EN VENTE CHEZ LES PRINCIPAUX DETAILLEURS. 5-o-w

LE PACIFIQUE CANADIEN

Changements d'Heures

A partir de Lundi, 27 Juin 1892, les trains partiront de Montreal, Gare Dalhousie.

POUR QUEBEC—à 8.10 a. m., 3.30 p. m. et 10.30 p. m., les jours de semaine et à 3.30 p. m. le dimanche.
POUR JOLIETTE—à 5.15 p.m., les jours de semaine ; ce train n'ira pas à Trois-Rivières, jusqu'à nouvel ordre.

A partir du 29 Juin 1892, les trains partiront de Montréal, Gare de la rue Windsor.

POUR BOSTON, PORTLAND et OLD ORCHARD, 9.00 a.m. les jours de semaine et 8.20 p.m. tous les jours.
POUR NEWPORT,—Express local à 5.40 p. m. les jours de semaine.
POUR SHERBROOKE—à 3.50 p. m., les jours de semaine ; le train du matin, 9.00 a. m., qui correspond avec Sherbrooke, est maintenant discontinué.
POUR ST-JEAN, N. B., et HALIFAX, N. S., à 8.40 p. m., tous les jours, excepté le samedi, arrivant à St-Jean à 12.50 p. m. et à Halifax à 10.10 p. m. Aucun changement pour les trains de l'Ouest.

Pour détails s'adresser aux

Bureaux des Billets à Montréal

263 Rue St-Jacques,

ET AUX GARES.

LE GRAND TRONC

Changement d'Heures

A partir de dimanche 26 Juin 1892, les trains partiront comme suit :

Pour Toronto, Détroit et Chicago, à 9.30 a. m., 8.00 p. m. (dimanches compris) et 10.55 p. m.
Pour Portland, Québec et Ste-Flavie, à 7.55 a. m.
Pour Portland, à 8.45 a. m.
Pour Québec, St-Jean, N. B. et Halifax à 11.15 p. m.
Pour Island Pond, à 3.55 p. m.
Pour Rouse's Point et Delaware & Hudson Canal Co. à 7.15 a. m., 7.20 p. m. (dimanches compris).
Pour St Jean et chemin de fer du Vermont Central, à 7.30 a. m., 8.30 a. m., 4.30 p. m., 7.30 p. m. (dimanches compris) et 8.35 p. m. (dimanches compris).

Des wagons-buffets-salons Pullman seront attachés aux trains de jour et des wagons-lits Pullman aux trains de nuit dans chaque direction entre Montréal, Portland et Old Orchard Beach.
Les nouveaux trains partant de Montréal à 8.45 a. m. et de Portland à 8.15 p. m. correspondront avec les trains des plages et avec ceux des Iles de Casco Bay.
Wagons-lits Pullman directs de Montréal à Chicago sur le train de 9.30 a. m., arrivant à Chicago le lendemain à 4.50 p. m.
Wagons-lits Pullman directs sur le train de 10.15 p. m., pour Chicago via Hamilton et London, arrivant à Chicago à 9.30 p. m., le lendemain.
Wagons-lits Pullman sur le train de 8 p. m. pour Toronto.
Wagons-lits Pullman directs sur le train de 11.15 p. m. pour Halifax.
Wagons-salons directs sur le train de 7.55 a. m. pour Ste-Flavie. 202-10

La Cie de Navigation de la Rivière Ottawa

SERVICE QUOTIDIEN DE LA MALLE

Montréal et Ottawa et les Sources Calédonia.

Excursions de jour par le Vapeur Pala's "Sovereign" à Carillon, et retour par les rapides. Tous les jours, $1.

Les passagers prennent le train qui part tous les jours à 8.05 du matin pour Lachine, correspondant avec le vapeur, pour Ottawa et les ports intermédiaires.

Voyages de l'après-midi—Sautez les Rapides.

Prenez le train de 5.05 heures du soir pour Lachine, aller et retour ... 50c.
Prenez le train de 1.20 h. de l'après midi, quotidien (samedi [illegible] p.m., ou 1.30 p m. samedis [illegible]) pour STE-ANNE, aller et retour ... 50c.
HUDSON, par le train de 1.30 de l'après-midi, [illegible] samedis seulement ... $1.

Billets aux bureaux du Grand Tronc, 143 rue St-Jacques, aux hôtels Windsor et Balmoral, 134 rue St-Jacques et à la Gare Bonaventure.

Vapeurs des Marchés.—Le vapeur "[illegible]" pour Hawkesbury, Brown's Wharf, Ottawa, etc., mardis et vendredis, 6.30 P. M. Le vapeur [illegible] pour St-André, Carillon, etc., mercredis et samedis à 6 P. M.

Pour des excursions à Sherringham Park, Ile Perrot, nolisez le vapeur-salon populaire PRINCE OF WALES.

R. W. SHEPHERD, Jr., Gérant

Cie Generale Transatlantique

LIGNE FRANÇAISE POUR LE HAVRE

ENTRE NEW-YORK ET LE HAVRE

Les magnifiques navires de cette ligne favorite pour le continent (cabines pourvues de sonnettes électriques) partiront de la jetée numéro 42, de la rivière du Nord, au pied de la rue Morton, comme suit :

Prix du Passage pour le Havre

Première cabine, vin compris — prix $80.00 à $120 suivant la situation.
Deuxième cabine ... [illegible]
Entrepont pour le Havre ... [illegible]
" " Paris ... [illegible]

LA BOURGOGNE, Lebœuf	9 Juil.	3.00 A.M.
LA BRETAGNE, Collier	16 Juil.	8.30 A.M.
LA CHAMPAGNE, Boyer	[illegible] Juil.	2.00 A.M.
LA GASCOGNE, Santelli	30 Juil.	7.30 A.M.

Les personnes voyageant par cette ligne ne sont pas obligées de prendre des chemins de fer anglais, et de plus, elles évitent le désagrément de traverser la Manche par un petit vapeur.

Un train spécial laisse le bassin de la compagnie au Havre directement pour Paris à l'arrivée des steamers. Le bagage est adressé de New-York directement à Paris.

A. FORGET, Agent,
3, Bowling-Green au pied de Broadway, New-York.
MONGENAIS, BOIVIN & CIE,
338 rue St-Paul, Montréal.

W. D. O'BRIEN, Agent,
143 rue St-Jacques, Montréal.

COLONNE CARSLEY

Fermeture à Bonne Heure

Nos magasins seront fermés à une heure le samedi durant les mois de juillet et d'août.

S. CARSLEY

VENTE ANNUELLE DE JUILLET
VENTE ANNUELLE DE JUILLET
VENTE ANNUELLE DE JUILLET
VENTE ANNUELLE DE JUILLET
VENTE ANNUELLE DE JUILLET

DE S. CARSLEY
DE S. CARSLEY
DE S. CARSLEY
DE S. CARSLEY
DE S. CARSLEY

VENTE DE JUILLET A BON MARCHE
VENTE DE JUILLET A BON MARCHE
VENTE DE JUILLET A BON MARCHE
VENTE DE JUILLET A BON MARCHE
VENTE DE JUILLET A BON MARCHE

OCCASIONS EXCEPTIONNELLES, TEL
OCCASIONS EXCEPTIONNELLES, TEL
OCCASIONS EXCEPTIONNELLES, TEL
OCCASIONS EXCEPTIONNELLES, TEL
OCCASIONS EXCEPTIONNELLES, TEL

EST L'ORDRE DU JOUR POUR JUILLET
EST L'ORDRE DU JOUR POUR JUILLET
EST L'ORDRE DU JOUR POUR JUILLET
EST L'ORDRE DU JOUR POUR JUILLET
EST L'ORDRE DU JOUR POUR JUILLET

CHEZ S. CARSLEY
CHEZ S. CARSLEY
CHEZ S. CARSLEY
CHEZ S. CARSLEY
CHEZ S. CARSLEY

Lot Spécial

Plusieurs centaines de pièces de jolies étoffes pour robes d'été, prix ordinaire de 12 à 17 cts la verge.

Votre choix dans tout le lot à 7½c la verge seulement.

Un Lot Meilleur Marché

Un lot d'étoffes d'été à écouler à 5c la verge.

S. CARSLEY

Largeur Extra

Des centaines de pièces d'Etoffes pour Robes d'Eté, largeur extra, valant de 8c à 30.

Votre Choix

Dans ce lot, de 8c à 12½c.

Toutes les Autres

Etoffes pour Robes sont aussi bon marché en proportion.

S. CARSLEY

Fournitures de Ménage

Cretonnes Bon Teint.......... 7½c
Bâtons de Rideaux en Bois de Fantaisie 20 c
Rideaux Rayures Romaines.......... $1.20

Parapluies

Ombrelles pour Dames.......... 40c
Parapluies pour Dames.......... 20c
Parapluies pour Hommes.......... 43c

Garnitures

Rubans tout Soie.......... 4c
Garnitures en Jais.......... 5c
Ceintures pour Dames, depuis.......... 10c

S. CARSLEY.

Manteaux à Bon Marché

Grands Manteaux de Voyage.......... $1.80
Paletots pour le Bord de Mer.......... 3.20
Jaquettes Noires, pour Dames.......... 2.70

Articles pour Messieurs

Chaussettes de Coton.......... 8c
Faux Cols en Toile, 4 Plis, la Douzaine.. 20c
Gilets de Dessous pour Hommes.......... 23c

Tweeds pour Costumes!

OCCASIONS

Bons Tweeds pour Costumes.......... 42c
Tweeds de Fantaisie pour Costumes.......... 46c
Serge Double Largeur.......... $1.08

S. CARSLEY

Lingerie Bon Marché

Toile pour Serviettes à Rouleaux.......... 3½c
Serviettes Honeycomb.......... 3 c
Bonnes Flanellettes.......... 5½c

Bonneterie Bon Marché

Bas pour Enfants.......... 5c
Bas pour Dames.......... 13c
Vestes de Dessous, à Côtes, pour Dames.... 9c

Dentelles Bon Marché

Dentelles de Valenciennes, la verge.......... 1c
Nouvelles Dentelles d'Orient, la verge.......... 6c
Chiffons de Couleur, la verge.......... 9c

S. CARSLEY

Chaussures Bon Marché

Bottines à Lacets, en Veau, pour Hommes. $1.00
Bottines Chevreau Dongola, pour Dames.. 1.13
Bottines Chevreau, pour Garçons.......... 90c

Tapis Bon Marché

Grands Carrés de Tapis.......... $1.20 chaque
Grands Tapis Reversibles.......... 10c la verge
Foyers Reversibles Dundee .... 29c pièce

Bon Marché

Vêtements pour Garçons

Vêtements Marins pour Garçons.......... 81c
Vêtements Galatée pour Garçons.......... 95c
Vêtements en Tweed pour Garçons.......... $1.22

S. CARSLEY

Indiennes à Bon Marché

Guingans écossais.......... 4½c
Guingans écossais fantaisie.......... 8½c
Brillettes façon Satinette.......... 9½c

Broderies à Bon Marché

Broderies de couleur pour jupons.......... 50c
Broderies blanches pour jupons.......... 54c
Broderies blanches de Hambourg.... 1½c..........

Gants à Bon Marché

Gants d'étoffe pour dames.......... 5c et 10c
Gants de chevreau, légers, pour dames, 15c et 25c
Gants de couleur pour dames.......... 55c

S. CARSLEY

1765, 1767, 1769, 1771, 1773, 1775, 1777, 1779

RUE NOTRE-DAME,

MONTREAL.

COLONNE CARSLEY

EDITION DE MIDI

PARLEMENT FEDERAL

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA, 2.

La Chambre a achevé de recevoir le rapport du comité des subsides.

Au crédit de $10,000 pour le monument de Sir John Macdonald, M. LAURIER a demandé si le gouvernement se proposait d'élever aussi un monument à la mémoire de M. Mackenzie.

M. FOSTER a répondu que la question avait été discutée déjà, mais que le gouvernement n'avait pris aucune décision.

M. LAURIER s'est ensuite opposé au vote de $2,500 pour M. Burgess parce que le gouvernement n'a pas encore fait connaître à la Chambre quelle position M. Burgess occuperait dans le service civil. Le crédit a été voté sur division.

L'honorable M. HAGGART a donné avis qu'il demanderait à la Chambre de voter la balance du subside pour la construction du chemin de fer Pontiac et Pacifique.

A la séance du soir, la Chambre a voté en deuxième lecture le bill autorisant le gouvernement à ne pas faire de revision de listes électorales cette année.

Les résolutions autorisant la Commission du Havre de Saint-Jean, N.B., à emprunter $25,000 et le bill autorisant la Commission du Havre des Trois-Rivières à emprunter $3,000, sont votés en deuxième lecture.

A 9.10 heures, la Chambre s'ajourne.

HOTEL-DE-VILLE

Comité d'Eclairage

Le comité d'éclairage n'a pas siégé, faute de quorum.

TRAMWAYS ÉLECTRIQUES

M. l'échevin Grenier dit qu'il n'est pas opposé aux passages à bon marché sur les tramways électriques, mais à l'exemption de taxes, comme comme considération des passages à bon marché.

Aujourd'hui, à 3 heures p. m., séance spéciale du conseil de ville. La question des tramways est inscrite à l'ordre du jour. Quelques échevins affirment qu'on en viendra à une solution. Ce sera un soulagement pour le public s'il en est ainsi. Le jeu des ficelles aura cessé.

M. Williams, samedi matin, était en compagnie du maire et des échevins. Il est prêt à donner les noms des capitalistes qui l'appuient pourvu qu'on en refère à un comité de banquiers qui dira s'il est en état d'exécuter le contrat qu'il veut entreprendre.

M. Morris, de son côté, a l'intention de soumettre au conseil un autre amendement à sa soumission qui mettra la compagnie des chars urbains dans une impasse.

LES PARCS PUBLICS

L'agrandissement de la Place Viger, par l'enlèvement des vilains bâtiments qui déparent la rue Craig au bas des rues St-Denis et St-Hubert, est bien vue du public.

On parle de demander d'autres améliorations du même genre à la place St-Jacques, en face de la rue Ste-Catherine, au petit parc de la rue Ste-Catherine, en face de la rue Mignonne.

On va jusqu'à proposer l'établissemedt d'un grand parc public borné par les rues Sainte-Catherine, Saint-Denis, Mignonne et Sanguinet. Ce qui nécessiterait l'enlèvement des nombreuses maisons aux alentours de la ruelle Picard.

Mais comme la dépense s'élèverait à $300,000 ou $400,000, la situation financière de la cité, rejette pour le moment ce plan dans l'ombre.

LA VISITE DES INSTITUTEURS

Enfin, le comité des finances s'est décidé à voter $500 pour la réception de l'association des instituteurs au Canada; mieux vaut tard que jamais. Mais si ce crédit eut été voté plus tôt, la cité aurait reçu la visite de 500 instituteurs de plus.

La convention s'ouvrira demain.

EXPROPRIATIONS

Le rapport de l'expropriation de la propriété de J. P. Nugent sur la rue Windsor dit que les témoins de la ville évaluent cette propriété à $1.70 du pied et M. Nugent à $3.56.

Le rôle de cotisation qui a été fait pour couvrir les frais de l'ouverture de la ruelle Nelleda, est terminé et déposé chez le greffier pour permettre aux intéressés d'en prendre connaissance.

La vente des matériaux d'expropriation pour le carré Viger doit avoir lieu vendredi prochain.

Aujourd'hui, la ville déposera au bureau du protonotaire la somme de $470,000, montant des indemnités accordées pour l'expropriation de la rue Notre-Dame, entre les rues Lacroix et Papineau.

Le rôle de cotisation pour les frais encourus pour l'ouverture de la rue Nelleda a été déposé chez le greffier.

Robert W. Latham, Lapanza, Cal., E. N. A., dit: "Je considère le "Diamond, Vera-Cura," comme étant le meilleur remède qui ait jamais été inventé pour l'indigestion. Il remet les organes digestifs en bon état, guérit l'estomac, règle les fonctions des intestins et fortifie le système nerveux." Chez les pharmaciens ou envoyé, contre réception de prix, 25 centins. Adresse: E. A. Wilson, Toronto.

Pèlerinage à Sainte-Anne de Beaupré

Le pèlerinage des dames, sous la direction des Pères Oblats, aura lieu le 4 juillet, à 4 h. p. m., par le "Trois-Rivières." Celui des messieurs est fixé au 6 août.

258 11

UN FARCEUR

Le Dr Cirois qui est un ennemi acharné des remèdes patentés, voulut un jour s'amuser aux dépens d'une de ses malades qui se plaignait continuellement de mauvaise santé causée par le mal de matrice, qu'il ne pouvait guérir, lui dit un jour d'essayer le "Régulateur de la Santé de la Femme" et les Plasters du Dr Larivière. Elle acheta trois bouteilles et un plasters. Au bout de quatre semaines, la malade alla remercier son médecin du bon conseil qu'il lui avait donné. Elle était guérie et pleine de santé et le Dr Cirois avait perdu une de ses meilleures clientes. Il ne recommande plus le Régulateur, sans doute parce que ce merveilleux remède guérit trop vite pour la satisfaction de son porte-monnaie. Méfiez-vous des pharmaciens et des médecins qui vous diront du mal du "Régulateur de la Santé de la Femme" et des "Plasters" du Dr Larivière. Ils vous trompent pour faire plus de profit à vos dépens. MM. Evans & Sons et le Dr Leduc et Cie sont agents généraux pour le Canada. Pour toutes informations, écrivez au propriétaire, Dr J-Larivière, Manville, R. I.

Essayez le Guérisseur des Cors Holloway. Il a enlevé dix cors, sans aucune douleur, sur les pieds d'une même personne. Ce qu'il a fait une fois, il le peut faire encore.

FEUILLETON "DU MONDE."

LES VOLEURS

DU GRAND MONDE

105

(*Suite.*)

Un quart d'heure après, on entendit une détonation et on accourut vers la salle d'armes.

L'Italien avait suivi le conseil de sir Daniel.

Il s'était tué d'un coup de pistolet au cœur.

....

Or donc, on jouait chez Sir Daniel et dix heures du soir venaient de sonner.

Il y avait déjà beaucoup de monde; cependant tous les habitués de la maison n'étaient pas encore au complet.

La porte s'ouvrit et un laquais annonça:

—M. de Mersey!

—M. de Mersey était un lieutenant de vaisseau qui arrivait de Chine et avait fait escale aux Indes.

C'était un ami de sir Daniel, qu'il avait connu aux Indes, pendant un des nombreux voyages de l'excentrique baronnet.

Sir Daniel le prit par la main et lui dit:

—Mon bon ami, j'ai un petit secret à vous confier.

—A moi? dit le lieutenant.

—Oui, et ces dames et ces messieurs m'excuseront de vous le confier en Indien, ce qui me permettra de ne point quitter la salle et de remplir mes devoirs de maître de maison.

Et sir Daniel, qui parlait la langue des brahmines aussi purement que le français, poursuivit en indou:

—Mon ami, vous êtes un incendiaire.

—Plaît-il? répondit M. de Mersey.

—Vous avez enflammé un cœur hier soir.

—Où donc cela?

—Ici même.

Et sir Daniel passa au lieutenant de vaisseau le billet de la Toquée.

—Une femme charmante, en effet, dit-il, mais......

—Mais quoi? fit sir Daniel.

—Un peu toquée.

—C'est son nom, du reste.

Sir Daniel n'eut pas le temps d'en dire davantage, car la porte s'ouvrit de nouveau, et un flot de satin et de soie fit irruption dans la salle de jeu.

C'était la Toquée, suivie de Jeanne.

M. de Mersey ne vit pas la Toquée, il ne vit que Jeanne, il la contempla avec une naïve admiration qui n'échappa à personne.

—Pauvre Modeste! murmura sir Daniel. Elle n'a vraiment pas de chance.

Cependant il plaça la Toquée à côté du lieutenant de vaisseau.

Celui-ci eut pour elle quelques banales galanteries, et se crut même obligé de faire allusion au billet qu'elle avait écrit à sir Daniel.

Mais la Toquée était une fille d'esprit.

—Monsieur, lui dit elle tout bas, je ne suis pas précisément une sotte.

—Ah! madame...

—Et si j'avais eu des prétentions tout à fait sérieuses à vos hommages, j'eusse pris mes précautions.

M. de Mersey la regarda avec étonnement.

—Car, reprit-elle, je n'eusse pas amené mon amie.

Le lieutenant tressaillit.

—Vous la trouvez belle, n'est-ce pas?

—Charmante, dit le naïf officier.

—Et vous donneriez une foule de choses que vous n'avez pas pour avoir le droit de la reconduire.

—Peut-être......

—Eh bien, cela dépend de vous.

—Vraiment?

Et le lieutenant ne put s'empêcher de rougir comme le dernier des aspirants de la marine impériale.

—Mon amie est curieuse.

—Ah!

—Et je lui ai promis que vous lui raconteriez des choses piquantes.

—Sur quoi?

—Sur une certaine Mme de Cernis.

M. de Mercey fronça le sourcil.

—Mais mademoiselle, dit-il tout bas, je ne sais absolument rien de particulier sur Mme de Cernis.

—Oh! par exemple.

—C'est une femme charmante.

—Bien.

—Très riche.

...Nous le savons.

—Et parfaitement honorable.

—Farceur!

—C'est comme j'ai l'honneur de vous le dire.

—Cependant, hier soir, vous avez laissé échapper quelques mots...

—Oh! dit froidement M. de Mersey, hier au soir j'étais en belle humeur et je voulais faire enrager sir Daniel.

—Ah!

—Sir Daniel a été amoureux de Mde de Cernis.

—Hé! dites donc, cher, fit la Toquée en s'adressant à sir Daniel, est-ce vrai que vous avez aimé Mde de Cernis?

—Sir Daniel tressaillit.

—Qu'est-ce que cela peut vous faire? dit-il.

—Je veux le savoir.

—Eh bien! oui.

—Pourquoi ne l'avez-vous point épousée?

—Parce qu'elle n'a pas voulu de moi.

—Seulement?

—Mais dame! fit l'Anglais avec flegme, c'est, il me semble, une raison suffisante.

La Toquée se pencha à l'oreille de Jeanne:

—Sir Daniel ne veut rien dire, fit-elle, mais le lieutenant parlera.

—Comment le feras-tu parler?

—Je m'en charge pour peu que tu m'aides.

Et comme la Toquée venait de perdre un banquo, elle se leva et dit:

—Je n'ai pas de chance ce soir et j'y renonce. Monsieur de Mersey, venez donc nous faire la cour.

Et elle passa dans un boudoir voisin.

UN HERITAGE INATTENDU

I

Les joueurs ne sont pas galants et la dame de pique a bientôt pris sur eux un empire absolu.

La partie était chaude, l'or couvrait la table, et quelques-uns de ces vieillards avaient déjà le visage empourpré, tandis que les dames commençaient à avoir mal aux nerfs.

Personne ne fit donc attention à la Toquée quittant la table de jeu et suivie de Jeanne. M. de Mersey ne les suivit pas tout de suite.

La main lui arrivait et il voulait faire sa banque.

La Toquée entraîna Jeanne dans un petit salon rempli de fleurs et d'arbustes exotiques, la fit asseoir auprès d'elle et lui dit:

—Ma chère, les hommes du monde sont tous les mêmes.

—Que veux-tu dire?

—Ils ont la rage de médire des femmes honnêtes.

—Ce qui fait voir, dit Jeanne avec un soupir, que nous ne saurons rien.

—Si, nous saurons tout.

—Comment?

—M. de Mersey parlera.

—Tu crois?

—Mais pas ici.

—Où donc?

—Chez ta mère.

Jeanne eut un geste d'effroi.

—Oh! non, non, dit-elle, je ne veux pas.

—Comment! tu ne veux pas lui offrir une tasse de thé?

—Il m'en coute trop.

La Toquée se mit à rire.

—Tu es folle! Le lieutenant est un galant homme. Quand il te verra si généreuse pour lui, il ne voudra pas être en retard.

—Et il nous dira l'histoire de Mme de Cernis?

—Tout au long.

En ce moment M. de Mersey les rejoignit.

Il souriait, mais on voyait qu'il venait de perdre, et de perdre même une assez grosse somme.

—Vous avez perdu? lui dit la Toquée.

—Oui.

—Beaucoup?

—Peuh! quelques louis.

—Que c'est bête, le jeu! dit-elle; on est furieux quand on perd son propre argent, et celui des autres ne fait pas plaisir.

—Il y a du vrai dans votre théorie, madame.

Et le lieutenant de vaisseau se reprit à contempler Jeanne.

—Dites donc, mon bel ingrat, reprit la Toquée, je vais vous faire une proposition.

—Dites me donner un ordre, madame.

—La Toquée se tourna vers Jeanne.

—Vois comme il est galant? dit-elle.

Jeanne rougit.

Cet incarnat qui couvrit son front parut de bon augure à M. de Mersey.

—Dites donc, reprit la Toquée, auriez-vous la complaisance de venir avec nous.

—Où donc?

—Chez la mère de Jeanne, prendre une tasse de thé. Tous les gens qui sont ici sont assommants.

M. de Mersey avait rougi à son tour.

—Venez, nous allons passer par là.

Et la Toquée montra une petite porte qui donnait sur un couloir de dégagement, lequel conduisait à la salle à manger et au vestiaire.

....

Un quart d'heure après, Jeanne, M. de Mersey et la Toquée, partis de chez l'Anglais sans dire adieu, arrivaient rue Auber.

Le lieutenant accompagnait Jeanne avec la Toquée.

—Fais-nous du thé, Lucienne, fit Jeanne.

Et pendant que celle-ci donne ses ordres, la Toquée lui raconte les amours de Jeanne.

Elle aime un garçon qui va se marier, dit-elle.

—Mais alors...

—Alors vous obtiendrez peut-être son amitié par une petite confidence.

—Mais... à propos de quoi?

—Le jeune homme épouse devinez qui?

—Je ne sais pas.

—Mme de Cernis.

—Diable!

Et M. de Mersey fronça le sourcil.

—Si vous pouviez lui raconter une petite histoire scandaleuse sur la belle veuve, une histoire vraie bien entendu.

—Mais......... qui vous dit que je sais quelque chose.........

—Votre attitude.

—Mais c'est abominable ce que vous me demandez là.

—Je ne vous demande rien.

—Cependant.........

—Mon cher ami, dit tranquillement la Toquée, vous êtes épris de Jeanne; vous me demandez le moyen de parvenir jusqu'à son cœur, je l'indique. Maintenant le reste n'est plus mon affaire.

—Ah! soupira M. de Mersey.

On entendit le frou-frou de la robe de Jeanne dans la pièce voisine.

—Voyons, dit tout bas la Toquée, mon conseil est-il bon!

—Je le crois.

—Le suivrez-vous?

—Peut-être......

Jeanne revint, précédant la femme de chambre qui roulait devant elle la table à thé.

—Jeanne, dit la Toquée, M. de Mersey est bien gentil, bien gentil, bien gentil.

—Monsieur est charmant, dit Jeanne rougissant.

—Il va nous raconter la petite histoire que tu as tant envie de connaître, n'est-ce pas, mon lieutenant?

La Toquée était superbe de calme et d'aplomb.

(*A continuer*)

Une Belle Peau est toujours une Joie.

LA CREME ORIENTALE OU EMBELLISSEUR MAGIQUE DU DR. T. FELIX GOURAUD.

PURIFIE —ET— Embellit la Peau

Ce que ne fait aucun autre cosmétique.

Enlève Hâle, Boutons, Rousseurs, Marques, Eruptions et Maladies de la Peau, et toutes taches altérant la beauté. Ne paraît pas. Elle a subi l'épreuve de 40 ans, et elle est si peu dangereuse que nous la goûtons nous-mêmes, pour être surs que la préparation a été bien faite. Ne prenez aucune contrefaçon d'un nom semblable. Le célèbre Dr. L. A. Sayre, disait à une dame du haut ton (sa patiente): "*Comme les femmes se serviront toujours de ces cremes, je vous recommande celle de 'Gouraud' comme étant la moins nuisible de ces préparations.*" Une bouteille dure six mois en s'en servant tous les jours. La Poudre Subtile fait disparaître tous les poils superflus, sans danger pour la peau.

FERD. T. HOPKINS, Prop., 37 Great Jones St., N.Y.

En vente chez tous les pharmaciens et marchands d'Articles de Fantaisie par tous les Etats-Unis, le Canada et l'Europe.

Méfiez-vous des viles contrefaçons, $1,000 de récompense à celui qui arrêtera et fera la preuve contre ceux qui vendront ces contrefaçons.

R. R. R.

RADWAY'S READY RELIEF

Le Meilleur Remède au Monde et le Meilleur Marché, pour l'Usage à la Maison.

NE MANQUE JAMAIS D'APAISER LES

DOULEURS

Il surpasse tous les autres remèdes dans le pouvoir merveilleux qu'il a de guérir les

RHUMATISMES et la NEVRALGIE

L'application du "Ready Relief" sur la partie du corps où la douleur se fait sentir donne de l'aise et du comfort.

INTERNEMENT

De 30 à 60 gouttes dans la moitié d'un verre d'eau, en peu d'instants, guérit les Crampes, les Spasmes, les Aigreurs d'estomac, la Nausée, les Vomissements, la Nervosité, l'Insomnie, la Migraine, les Coliques, la Flatulence et les Douleurs internes.

LA MALARIA

Les Frissons et la Fièvre Ephémère, les Fièvres Tremblantes et Intermittentes sont vaincus.

Il n'y a aucun agent médicinal au monde qui guérira les fièvres soit éphémères, soit intermittentes et autres fièvres, miasmatiques ou bilieuses, aussi promptement que le Radway Ready Relief, surtout si l'on emploie les Pilules Radway.

Guérison assurée pour toutes les

AFFECTIONS SI FREQUENTES L'ETE

Dysenterie, Diarrhee,

CHOLERA MORBUS

Une demi-cuillerée de Ready Relief, dans un demi-verre d'eau, répétée à chaque selle et une flanelle saturée de Ready Relief, placée sur l'estomac et sur le ventre, soulagera immédiatement et effectuera une guérison.

Prix: 25c la Bouteille. En vente chez tous les Pharmaciens.

Assurez-vous que l'on vous donne Radway's

PILULES DE RADWAY

Le GRAND REMEDE pour le FOIE

Purgatif Parfait, Laxatif Léger, Agit sans Douleur, Toujours Sûr, et Naturel dans ses Opérations.

Absolument sans goût, ces pilules sont revêtues de gomme douce, elles purgent, règlent les fonctions, purifient, nettoient et fortifient.

Pour la guérison de tous les désordres de l'estomac, du foie, des intestins, des rognons, de la vessie, des maladies nerveuses, des maux de tête, de la constipation, de l'indigestion, de la dyspepsie, des accès de bile, de la fièvre, de l'inflammation d'intestins, des hémorroïdes et de tous les dérangements des viscères internes. Elles sont purement végétales, ne contiennent pas de mercure ni de matière minérale ou de drogues délétères.

La DIGESTION PARFAITE s'accomplira en prenant des Pilules de Radway. En en prenant,

LA DYSPEPSIE

la migraine, des brûlements d'estomac et les excès de bile disparaissent; les aliments qu'on mange fournissent au système toute leur substance nutritive et réparent ainsi les pertes que fait chaque jour le corps.

☞ Livrez-vous à un peu d'observation et vous découvrirez que les maladies des organes digestifs produisent les symptômes suivants: Constipation, hémorrhoïdes intérieures, affluence du sang à la tête, acidité de l'estomac, nausées, brûlement de cœur, manque d'appétit, poids sur l'estomac, éructations sûres, palpitations de cœur, sensations de suffocation lorsque l'on est couché, obscurcissement de la vue, points devant les yeux, fièvre et maux de tête, difficulté de perspiration, jaunisse, points de côté, maux d'estomac, douleurs dans les membres et sensation de chaleur sur la peau.

Quelques doses de PILULES DE RADWAY délivreront le système des maladies ci-dessus.

Prix 25 cents par boîte. En vente chez tous les pharmaciens.

Envoyez une lettre avec timbre au Dr RADWAY & CIE, 419 rue St Jacques, Montréal, Canada. Les informations incestimables vous seront envoyées.

AU PUBLIC:—Soyez certain de demander les PILULES DE RADWAY et assurez-vous que le nom de "RADWAY" est bien sur ce que vous achetez.

Téléphone 1173 | CAMPBELL, THOS. GILDY

CIMENT A COUVRIR SPARTAN

Nouveaux toits posés et garantis pour 10 ans..........	$4.75 par carré
Vieux toits en métal couvert en ciment et garantis pour 7 ans..........	4.00 "
Vieux toits en gravois recouverts en ciment et garantis pour 5 ans....	3.50 "
Anciens toits plats en fer blanc recouverts en ciment, et garantis pour 5 ans..........	3.00 "

Vieux toits en ardoise couverts

CAMPBELL & CIE

Seuls agents pour Montréal et les environs, 309 rue ST-JACQUES, près Carré Victoria MONTREAL.

40-ino

VOYEZ LA CAPSULE OR FONCÉ

LE MEILLEUR STOCK DE

Corby's I. X. L. Rye Whiskey

7 ans en Fûts de Chêne

Peut être distingué par la capsule dorée, chacune étant estampée.

CORBY I. X. L.

Demandez-le à votre fournisseur. N'en prenez pas d'autre.

1aw

ST-LAWRENCE HALL,

135 à 139 Rue St-Jacques,

MONTREAL.

HENRY HOGAN,.......... Propriétaire.

L'Hotel le mieux connu dans le Dominion

HOTEL-RIENDEAU

La maison par excellence pour les touristes. Balcons et terrasse. Vastes salons, chambres richement meublées. Service de première classe.

En face de l'Hôtel de Ville et du Palais de Justice. A quelques pas des bateaux et des gares de chemins de fer.

58 et 60 Place Jacques-Cartier, Montréal.

JOS RIENDEAU, PROPRIETAIRE

128-1-an

ARGENT PRETE

sur toutes sortes de Bijoux ou Collatérales.

Taux Spéciaux pour Forts Montants.

254-jno L. ARONSON, 517 rue Craig.

F. ED. MELOCHE

Ancien élève de M. N. Bourassa et Professeur à l'Ecole des Arts

ARTISTE PEINTRE.

Décorations d'édifices publics religieux et civils.

DOMICILE et ATELIER:

62—RUE BERRI—62

Montreal Wood & Photo Eng Co.

A. GIRARDIN, Propriétaire | F. HURTUBISE, Directeur-Gérant

E. CHANTELOUP,

Fondeur en Fer et en Cuivre

FABRICANT

D'Appareils à Gaz et à l'Electricité, Superbes Dessins Nouveaux, Gardes-Cendres en Cuivre, Tisonniers,

Balustrades de Bureau et de Banque, Globes à Gaz et à Electricité, etc., etc.

587 à 593

RUE CRAIG, MONTREAL.

RABAIS - RABAIS

VENTE SPECIALE DE JUILLET

Afin de faire place aux arrivages d'automne, nous avons décide de vendre les marchandises suivantes, à 40 pour cent de réduction.

300 Pièces de Cachemirette à 10c, valeur 20c.
160 Pièces de Serges carreautées à 10c, valeur 25c.
200 Pièces d'Etoffes brochées à 13c, 15c et 18c.
25 Pièces de Serges foulées à 20c et 25c.
600 Pièces de Flanellettes dans les meilleures qualités.
1000 Pièces d'Indiennes Françaises.
400 Pièces de Sateens (Indiennes Satinées)
150 Pièces de Lawns fleuris à 10c, valeur 20c.
Blouses et Matinées en grande variété.
3 Caisses de Lingerie pour dames (Sous-Vêtements)
100 Pièces de Toiles de foin à 8c, 10c, 12c et 15c.
500 Doz. de Bas de Coton pour enfants à 5c, 6c, 7c, 8c et 10c la paire,

Parasols et Demi-Parapluies.
14 Pièces de Soie noire à 75c, valeur $1.25.
8 Pièces de Soie noire à 85c, valeur $1.50.
20 Pièces de Soie noire à $1, valeur $1.75.
10 Pièces de Soie noire à $1.10, valeur $2.

MODES—50 pour cent de réduction.

Au-delà de 6000 Coupons tirés dans tous les départements à 50 pour cent de réduction.

400 Pièces de Tweeds à 35c, 40c et 50c, valeur 60c, 70c et 80c la verge.

Nos pratiques sont priées de remarquer que cetre vente est sérieuse et positive et que nous n'affirmons rien qui ne soit l'exacte vérité.

Malgré ces énormes réductions nous continuerons toujours à distribuer des présents comme par le passé. Ces cadeaux représentent, en moyenne, 10 à 15 pour cent d'escompte.

Dupuis Frères

EDITION DU SOIR

La convention des Instituteurs du Dominion doit se réunir demain dans une des salles du High School. Parmi ceux qui seront présents, on cite les noms de l'honorable G. W. Ross, ministre de l'éducation de la province d'Ontario, de l'abbé Verreault, du Révérend Dr Grant, de l'université Queen ; J. B. Calkin, de la Nouvelle-Ecosse; D. J. Goggin, de Winnipeg et autres.

Le comité de réception estime à 2,000 le nombre des délégués qui doivent assister à la convention.

La première séance aura lieu demain matin, à 8 heures ; elle sera consacrée à la réception des adresses et aux réponses.

Il y aura trois séances par jour et la convention se terminera vendredi soir.

Le public est admis aux séances.

L'UNIVERSITE LAVAL

Et ses Perpétuels Déménagements

Il est rumeur que l'Université Laval réintegrera ses anciens quartiers, dès que la Cour des Magistrats aura quitté le local qu'elle occupe aujourd'hui. Ce serait là un avantage pour la faculté de médecine, dont les élèves sont obligés de suivre les cours dans deux endroits séparés. Espérons cependant que l'Université catholique française de Montréal aura bientôt sa bâtisse à elle et qu'elle ne sera pas obligée de voyager ainsi par la ville, à peu près tous les douze mois.

LES ELECTIONS

Au Collège des Médecins—L'Affaire des Substituts

Le Collège des Médecins et Chirurgiens de la Province de Québec de Québec se réunira le 12 courant, à l'Université Laval, Place Jacques-Cartier, pour procéder aux élections des officiers pour le prochain triennat.

On dit que c'est à cette réunion que l'on s'occupera de l'affaire des *substituts.*

On se rappelle qu'en mai derniers, lors des examens préliminaires à l'admission à l'étude, on a découvert que certains candidats passaient grâce à la complaisance d'un ami ou d'un "*employé à gages.*"

Le Bureau s'occupe depuis le mois de mai de cette affaire et tout fait présager que les examens de mai seront complètement annulés et que tous les aspirants seront forcés de se présenter de nouveau à Québec en septembre.

La rumeur veut que sur quatre-vingt-onze candidats, il n'y en ait que dix-sept dont la copie paraisse orthodoxe et sans reproche.

Les autres feuilles sont un gâchis de copiage, etc., etc.

Tout en regrettant d'être obligés de sévir contre les aspirants dignes d'admission, on se voit dans la nécessité de faire un exemple pour faire cesser un abus criant.

On s'attend qu'il y aura foule d'esculapes en herbe au "*brevet*" de septembre, à Québec.

La Fête Nationale aux Etats-Unis

C'est aujourd'hui, 4 juillet, la fête nationale de nos concitoyens américains.

Nos Visiteurs

Les grenadiers du Gouverneur-Général sont retournés à Ottawa samedi soir, enchantés de leur voyage à Montréal.

Héritage

Le chef Pagé, de Sainte-Cunégonde, vient d'hériter de $15,000 d'un de ses oncles décédé dans le comté de Portneuf.

Le "Montréal"

Le vapeur "Montréal" a encore une fois repris sa ligne. Il est descendu hier de Sorel à Québec, d'où il repartira ce soir pour Montréal.

Pour le Beau Temps

Hier, dans toutes les églises de la ville, on a fait une procession et récité les Litanies des Saints, après la messe, pour demander du beau temps.

Le "Toronto" à Liverpool

Le steamer "Toronto," de la ligne Dominion, est arrivé hier à Liverpool, après une heureuse traversée. M. J. de Lorde, notre collaborateur, était un des passagers du "Toronto."

2 Ans de Pénitencier

Un nommé Alfred Meloche, boucher, âgé de 25 ans, a été arrêté hier après-midi, à la gare Windsor, par le constable Whelan, pour vol d'une valise à un voyageur qui était allé prendre au guichet un billet à destination du Minnesota.

Meloche vient de sortir de prison. Il a été condamné ce matin à deux ans de pénitencier.

Les Délits de Chasse

Les chasseurs des environs de Sorel se plaignent beaucoup de la loi sur la chasse, qui est strictement et fidèlement observée par eux alors que beaucoup d'étrangers s'en donnent à cœur joie et massacrent impunément tout le gibier qu'ils peuvent rencontrer. Du moment qu'une loi existe pour la protection du gibier, il devrait au moins y avoir des gardes-chasse pour la faire observer.

Bénédiction de Cloches

Hier, a eu lieu la bénédiction des cloches, à l'église de Lachenaie. La grosse cloche était un don de M. A. Charbonneau, entrepreneur de cette ville, la deuxième de la famille Mathieu, de Lachenaie et de cette ville, et la troisième avait été achetée par les paroissiens. Bien qu'il n'y ait que 80 familles dans la paroisse, la quête a rapporté $413 hier.

La cérémonie était présidée par Mgr Emard.

Avant la bénédiction, M. l'abbé Brosseau, secrétaire de Monseigneur l'évêque de Montréal, a fait une brillante allocution, qui a vraiment touché les assistants. Il a symbolisé et poétisé les cloches, qui sont les grandes voix de Dieu, les cloches qui chantent gaiement lors des cérémonies du culte, aux naissances, aux mariages, mais qui pleurent en un glas funèbre quand la mort fauche sans pitié la pauvre humanité.

Aussitôt la cérémonie terminée, un banquet a réuni le clergé, les parrains et les souscripteurs, dans la maison d'école.

Le vapeur "Filgate" avait transporté un bon nombre d'excursionnistes de Montréal et des paroisses sur la route. Nous avons remarqué dans l'assistance l'échevin Jeannotte, M.P., **et M. Marion, M. P. P.**

ENTRE ESCULAPES

Le Cas du Dr Pavlides

La Loi Médicale de la Province

Révocation des Licences Accordées Illégalement

Au sujet du *mandamus* pris contre le Collège des Médecins et Chirurgiens de la Province, par le Dr Pavlidès et actuellement pris en délibéré, un médecin de Montréal nous disait, ce matin :

"Certains journaux ont commis des erreurs de fait et de droit, relativement à cette affaire.

Et d'abord, le Conseil Médical n'a pas refusé une licence de pratique au Dr Pavlidès. Il a simplement renvoyé à six mois la demande du postulant. Une question d'étiquette professionnelle a motivé ce délai.

Comme question de droit, il est bon de savoir que la clause VII des statuts du Collège des Médecins et Chirurgiens de la province de Québec, fait un devoir au Conseil de donner des licences de pratique à tout porteur de diplôme, conféré par une université de la province, qui s'est conformé à la loi concernant les aspirants à l'admission de l'étude, dans l'étendue de son territoire.

C'est là un devoir pour le Collège. Mais la susdite clause reconnaît encore au Conseil "*le pouvoir d'accorder les mêmes privilèges aux porteurs de degrés ou de diplômes de médecine et de chirurgie d'autres universités et collèges britanniques, ou des colonies, ou de France.*"

A quelles conditions, le Conseil peut-il accorder une licence de pratique aux porteurs de diplômes obtenus en dehors des possessions de la couronne anglaise ?

Voici le texte même de la loi qui régit le conseil des médecins de Québec :

Toutes personnes venant d'un collège reconnu et en dehors des possessions de Sa Majesté, et désirant obtenir la licence du Collège, devront, auparavant, passer l'examen préliminaire devant les examinateurs nommés par le bureau provincial de médecine, ou prouver à la satisfaction du bureau, qu'elles ont déjà passé un examen équivalent; elles devront de plus suivre dans l'une des écoles de médecine de cette province, un cours complet (six mois) de lectures et tout autres cours qui sera ou seront nécessaires pour compléter le curriculum exigé par le Bureau, elles devront aussi passer l'examen professionnel devant le Bureau Provincial de médecine. Ces personnes pourront passer leur examen professionnel immédiatement après leur examen préliminaire.

Comme on le voit, la loi fait une distinction entre les devoirs et les pouvoirs du collège.

Quant aux puériles et naïves craintes de ceux qui ont crié aux difficultés internationales que le refus du Collège allait susciter, il ne faut pas en parler. Nos étudiants qui vont à Paris n'obtiennent pas leurs degrés par politesse.

Tout ce qu'on leur accorde et tout ce que le Ministre de l'Instruction Publique peut lui-même leur accorder, après mille visites aux ronds de cuir de l'administration et tout un tas de correspondances et de communiqués, c'est de les dispenser des inscriptions préliminaires. Ce qui revient à dire qu'on constate que nos compatriotes ont pris leurs degrés de bachelier au Collège et qu'ils n'ont pas à passer cet examen. Dès ce moment on les compte comme étudiants de la Faculté de Paris.

Notre esculape le plus célèbre irait-il en France, qu'il devrait passer ses examens, tout comme l'élève de cinquième année s'il veut être diplomé de la Faculté de Paris.

Le Dr Pavlidès est bel et bien diplômé des facultés de médecine d'Athènes et de Paris et le collège de Québec peut l'inscrire ou non, sur ses régistres, il en a le "pouvoir," dit la loi. Mais le bureau peut aussi, s'il le juge à propos, lui faire remplir toutes les formalités statuées par la clause sept de ses règlements.

Voilà du moins ce qui nous en semble après avoir vu le côté de la médaille présentée par le Collège.

Un autre médecin, parlant à ce sujet, nous a déclaré ce qui suit : "Si le collège a agi illégalement par le passé, il n'est pas tenu de se traîner jusqu'à la fin des temps dans la même ornière. Jusqu'ici, les médecins étrangers n'ont eu qu'à tendre la main pour obtenir leur licence. Il est temps que le collège conduise ses affaires sur le principe strict des affaires et que les officiers en charge soient vraiment des directeurs faisant observer les lois et règlements.

"Je crois que les affaires médicales de cette province vont entrer dans une nouvelle phase. Nous avons dans le collège des hommes d'énergie qui se proposent de mener rondement la chose. Tenez, pas plus tard qu'hier, on parlait devant moi de cette question de licences conférées aux étrangers, et savez-vous ce que l'on disait ?

"Toutes les licences accordées depuis des années, sans faire observer les règlements aux postulants, ont été accordées illégalement. Le remède serait de citer devant le collège tous ces porteurs de diplômes illégalement donnés, de leur enlever leur permis de pratiquer et de les forcer à se soumettre à toutes les exigences de la loi."

Le représentant du MONDE a vu plusieurs praticiens, qui lui ont déclaré qu'ils ne seraient pas surpris de voir le Collège en présence d'une résolution en ce sens, le 13 juillet, lors des élections, ou bien à la réunion semi-annuelle de septembre.

Comme on le voit, le vent est à la législation chez nos esculapes et ils ont l'intention de légiférer *ad satietatem.*

Malles Européennes

Cette semaine les malles anglaises seront fermées comme suit :

Lundi, à 5.30 heures p.m., par le vapeur Lahn, de New-York.

Jeudi, à 6 heures p.m., par le Servia.

Vendredi, à 7 heures a.m., malle supplémentaire, par le Servia.

Samedi, à 7 heures p.m., vapeur Mongolian, de Rimouski.

Dimanche, à 6 heures a.m., malle supplémentaire par le Mongolian.

Une malle pour la France, l'Allemagne, etc., par le paquebot la Bourgogne, sera fermée jeudi à six heures p.m.

Pèlerinage à Beaupré, lundi, 4 juillet, pour les dames seulement, sous la direction des Révs. Pères Oblats, billets chez Breton, rue Ste-Catherine. 267-2

Nouvel Institut

La compagnie de Ware, qui a fondé plusieurs Instituts aux Etats-Unis, pour la guérison des alcoolisés, des [illegible] d'opium, de tabac, etc., vient de confier à un médecin de Montréal, l'expérimentation de son traitement, confiante qu'elle est de guérir tous les cas.

Durée du traitement : 21 jours au plus. Conditions libérales. Bureaux, 3530 rue Notre-Dame ; Heures : 8 à 10 hrs. a.m. 267-6

DEUX CATASTROPHES

Deux accidents sur le fleuve

Six jeunes gens noyés samedi soir

Deux autres périssent dimanche matin

La Pointe St-Charles en deuil

Une des associations les mieux connues de la Pointe St-Charles, est le "Grand Trunk Boating Club." Tous les jeunes employés de la compagnie du Grand-Tronc qui suivent les exercices athlétiques y appartiennent.

Chaque fois que l'on a quelque loisir, jour de fête samedi ou dimanche, une foule de jeunes gens se rendent à la maison du club pour y prendre une embarcation et aller faire une promenade sur le fleuve. C'est un sport aussi agréable qu'hygiénique. Les rameurs fortifient leurs muscles et leurs poumons tandis que leur âme s'enivre à la vue du paysage grandiose. Et quel plaisir on a !

Le club est subdivisé, et l'une des sections se composait de l'équipage du canot de guerre "Mini-Wawa," grande embarcation peinturée bleu et or, capable de porter une vingtaine de guerriers, et qui aurait fait l'envie des plus fiers Iroquois ou Hurons de jadis.

Samedi dernier, les membres de l'équipage de ce canot résolurent de profiter du beau temps et de la dernière journée de congé pour faire une courte excursion sur l'île Sainte-Hélène.

Dix-sept jeunes hommes pleins de gaieté, pleins de vie, pleins de projets dorés pour l'avenir prirent place dans le "Mini-Wawa."

Quelques instants auparavant, sur le quai, ils s'étaient faits photographier par un amateur avec un des inévitables "Kodaks." C'étaient le capitaine Thomas O'Brien, W. G. Reid, Robert Steel, André Donaldson, Georges Sleep, Edward Brown, Charles Powter, C. Crutchlow, Percy Madden, John Milligan, Edward Sleep, Howard R. Ransom, Emmanuel Lee, D. Candlish, William Melville, John Surgeon et P. Cushing.

Il était 3.15 heures quand le rapide canot "Mini-Wawa" laissa le quai, à la Pointe Sainte-Charles, pour se rendre à l'île Sainte-Hélène. L'équipage, dans son gai et léger costume, maniait l'aviron avec vigueur, la longue coquille fendait les vagues comme un cimeterre turc; en quelques instants les excursionnistes étaient rendus sur les côtes verdoyantes de l'île Sainte-Hélène.

Après s'être amusés en conversation et en promenade plus d'une heure, nos jeunes gens se rembarquèrent. Mais une forte brise s'étant élevée dans l'intervalle, et afin d'éviter les grosses vagues, les canotiers traversèrent le fleuve et suivirent la côte de Saint-Lambert. Ils venaient de contourner le vieux quai de Saint-Lambert et ils se dirigeaient pour passer sous le pont Victoria, entre le troisième et le quatrième piliers.

En cet endroit, le courant est très fort et il se trouva à frapper le long mais étroit canot en plein côté. En un clin d'œil l'embarcation chavira et tous les occupants furent précipités dans le fleuve. Il était alors environ 6.30 hrs.

Edouard Sleep, Howard Ransom et Emmanuel Lee disparurent sous les flots et ne furent plus revus. Accrochés sous quelques roches implacables, ils ont dû rencontrer la mort avec toute leur vigueur.

Percy Madden revint à la surface une fois, mais disparut aussitôt.

Thos. O'Brien et John Milligan revinrent sur l'eau trois fois, et leurs amis, tout occupés qu'ils étaient de leur propre salut, trouvèrent le temps de leur pousser une rame. Mais peine inutile ; le courant les entraînait loin de tout secours et en quelques instants ils allaient rejoindre leurs quatre compagnons sous les flots.

Cependant Andrew Donaldson, qui est un habile nageur s'était dirigé vers l'île Moffat en criant à ses compagnons de suivre son exemple, Sleep seul toutefois eut la force ou la présence d'esprit de l'imiter. Tous deux atterrirent heureusement sur l'île Moffat.

Il nous fait peine d'apprendre que trois individus qui se trouvaient près de la scène de l'accident dans une des chaloupes de Jos. Vincent, se sont éloignés aussitôt, en prétextant que leur embarcation était déjà assez chargée.

Henry Ryan, un mécanicien, qui demeure sur la rue Campeau, a été plus humain. Il se trouvait à la pêche dans les environs et il a réussi à sauver cinq hommes ; Ed. Brown, C. Crutchlow, D. Candlish ; W. Melville et J. Surgeon.

Un jeune homme nommé Turton a aussi réussi à sauver les nommés Reid et Cushing.

Les deux autres, Steed et Powter, se sont cramponnés au canot et ont été entraînés par le courant sur l'île Ste-Hélène.

Donaldson et Sleep, qui s'était sauvés à la nage, ont ensuite été transportés à l'hôtel Riendeau par le jeune Turton, où un ami nommé L. Braham, leur a prêté du linge de rechange. Tandis qu'ils faisaient le récit de l'accident, Braham est devenu tellement excité qu'il a voulu se précipiter par une fenêtre.

Une partie des rames et des sièges du canot chaviré ont été entraînés jusqu'à Longueuil, et ils sont actuellement en la possession du capitaine Paradis.

Les survivants de cette catastrophe parvinrent d'abord à l'île Ste-Hélène, où ils ont reçu les soins empressés de M. Desmarteau, gouverneur de l'île, de M. Zotique Guilbault, gardien des bains, et de M. A. Despatie.

La nouvelle de l'accident parvint bientôt à Montréal où elle créa une vive sensation surtout à la Pointe St-Charles où la plupart des jeunes gens demeuraient.

Dès les premières lueurs du jour, hier matin, 44 jeunes hommes se sont embarqués dans douze embarcations pour rechercher les cadavres des noyés. Vers onze heures de l'avant-midi ils furent relevés par une autre bande qui a travaillé jusqu'à huit heures hier soir. A cette heure, le capitaine John McGerry, qui a une longue expérience dans ces sortes d'accidents, est parti avec son fils pour aller faire des recherches. Malgré tous ces efforts, à minuit, aucun cadavre n'avait encore été retrouvés.

M. McGarry dit qu'on devra retrouver une couple de cadavres, engagés dans les roches au fond de la rivière, mais il n'espère pas les découvrir avant deux ou trois jours.

Joe Vincent dit qu'il ne croit pas qu'on entende parler des corps avant quelques jours, et qu'on les retrouvera à une distance plus ou moins longue en descendant le fleuve.

Le drapeau flotte à mi-mât sur la bâtisse du "Grand Trunk Boating Club."

LES VICTIMES

Percy Madden, un des secrétaires de M. Van Horne, du Pacifique Canadien, n'était de l'excursion qu'à titre d'invité. Il était âgé de 19 ans, et demeurait avec son père et sa mère invalide, dont il était l'unique soutien. Ses pauvres parents sont presque fous de douleur.

Thomas O'Brien, aussi employé aux bureaux du Pacifique Canadien, était âgé de 24 ans. Il était instructeur des cadets Cromwell du bataillon des "Royal Scots."

John Milligan, âgé de 24 ans, commis, était à l'emploi de Weirhams et Cie, marchands de lits et de sommiers.

Edouard Sleep était aussi âgé de 24 ans. Il demeure 21 rue Favard et était employé comme mécanicien aux usines de la "Singer Sewing Machine Co."

Howard R. Ronsom, âgé de 26 ans, employé du Pacifique Canadien était le seul appui de sa mère qui était veuve.

Emmanuel Lee, âgé de 20 ans, demeurant rue Paris, était mécanicien et travaillait pour Pillow, Hersey et Cie.

Tous étaient célibataires. Ransom devait épouser, dans une quinzaine de jours, une charmante jeune fille qui est désolée de l'accident.

Un grand nombre de familles de la Pointe St-Charles sont, du reste, directement affectées par cette terrible catastrophe, et durant toute la journée la maison du club a été assiégée par une foule énorme de parents et d'amis qui venaient chercher des nouvelles.

DEUX AUTRES NOYADES

Les curieux venaient d'arriver sur le bord du fleuve hier matin, tout excités par la nouvelle de cet accident quand une chaloupe qui venait de l'île des Sœurs, au pied des rapides de Lachine, chavira sous leurs yeux.

Les occupants de cette chaloupe faisaient partie d'une bande de dix-huit individus qui étaient traversés à l'île des Sœurs samedi soir pour s'y amuser.

Hier matin, ils avaient voulu revenir et la moitié de la troupe avait heureusement fait la traversée.

Un nommé Francœur qui conduisait la chaloupe, retourna à l'île pour prendre ceux qui y étaient restés. C'est lorsque ces derniers revenaient qu'eût lieu l'accident que nous venons de mentionner, vers huit heures, et près de la Pointe St-Charles.

Heureusement, il y avait alors beaucoup de monde sur le rivage et plusieurs chaloupes se portèrent au secours des naufragés.

Cinq furent immédiatement recueillis. Deux autres, nommés Been et Picard, furent trouvés plus tard dans les joncs, à moitié enterrés dans la boue.

Deux toutefois se sont noyés. Ce sont :

François Lacroix, âgé de 18 ans, demeurant à la Pointe Saint-Charles avec sa tante, et employé de Savage et Cie, manufacturiers de savon.

Arthur Francœur, âgé de 23 ans, demeurant avec ses parents au No 552 rue Centre, et employé à la manufacture de sommiers de Rolland.

Ce nouvel accident a encore augmenté le deuil et l'excitation dans notre population. Si on retrouve les cadavres, des funérailles imposantes auront lieu.

Jusqu'à présent deux cadavres seulement ont été retrouvés.

A mesure que les cadavres sont repêchés ils sont transportés à la morgue où aura lieu l'enquête.

Le drapeau flotte à mi-mât à l'hôtel de ville, à l'occasion de ces malheureux accidents.

ORDINATIONS

Hier matin, Sa Grandeur Mgr l'Archevêque, s'est rendu au couvent de la Miséricorde, pour y faire des ordinations.

Voici les noms des messieurs qui ont reçu les saints ordres : Dolphis Neveu, Montréal ; Auguste Carrière, Léonidas Perrin, Ferréol Jobin, Montréal ; Ernest Campeau, Burlington ; Napoléon Lachance, Burlington, et le R. P. Marie-Hilaire, trappiste.

M. l'abbé Léonidas Perrin, a fait son cours au collège de Montréal. Il s'en va étudier au Collège Canadien à Rome.

Le nouveau prêtre a officié aux vêpres à Notre-Dame. Il était assisté de deux confrères de classes, MM. les abbés Dérome et Loiselle.

ENQUETE DU CORONER

Sur la Mort de Louise Patrice

Ce matin, s'est continuée à la morgue, l'enquête sur la mort mystérieuse de Louise Patrice, 818 rue Charlevoix. Le coroner avait ordonné l'exhumation et une autopsie du corps, et les Drs. Bell, Ferland et Laurent ont fait leur rapport aux jurés.

D'après les médecins, la mort de Louise Patrice a été le résultat d'une maladie de la plèvre du poumon droit. Le cadavre était dans un état avancé de décomposition, mais il ne portait aucune marque de violence.

Après l'audition du rapport des médecins, le coroner a fait entendre les témoins. Marie Renaud, épouse de William Riley, Joseph Blanchet de St-Henri, Joseph Turcot qui dit qu'il ne connait ni la défunte ni la famille, le constable Dansereau, Philomème Gagnon, épouse de Georges Patrie et mère de la défunte, qui prétend que les mauvais traitements que sa fille a reçus sont suffisants pour causer sa mort.

Le jury rend un verdict d'homicide.

Affaire Cream

Le détective anglais, Jarvis, venu au Canada pour faire une enquête sur le compte du fameux Cream accusé de meurtre à Londres, est arrivé hier à Montréal.

Nos Fromageries

Il est arrive par le vapeur "Berthier," ce matin, 3,873 meules de fromage, dont 1,300 de Nicolet, 1,500 de Labaie, 353 de Trois-Rivières, et le reste de divers ports le long de la route.

A l'Hôpital

Il y a quelque temps, Peter Wilson, de la rue Saint-Urbain, qui s'était fracturé une jambe, a fait une nouvelle chute au coin de la rue Lagauchetière, et on dut le transporter à l'Hôpital Général.

Divorcée

Margaret Mather, la jeune et charmante actrice qui a si souvent été applaudie à l'Académie de Musique, à Montréal, vient d'obtenir le divorce à Chicago, contre son mari, Emile Haberkorn, pour refus de pourvoir et abandon du domicile conjugal.

Les Odd Fellows

Environ trois cents "Odd fellows" se sont rendus hier matin en procession à l'église Trinity, rue St-Denis. Le Rév. chanoine Mills a fait le sermon de circonstance et a pris pour texte les paroles St-Jean "Aimez le Christ."

A une assemblée des officiers des loges principales des "Odd fellows" tenu hier, il a été résolu de faire des funérailles imposantes à trois des jeunes gens qui se sont noyés samedi, les jeunes Ransom, O'Brien et Sleep.

ELECTION D'UNE SUPERIEURE

Au Couvent de la Providence

Le chapitre général de la communauté des RR. Sœurs de la Providence, commencé vendredi s'est terminé ce matin, par l'élection d'une supérieure générale et d'assistantes qui forment le Gouvernement de la Communauté.

L'élection a eu lieu à huit heures ce matin, dans la chapelle de la maison, en présence de Mgr l'archevêque Fabre, du supérieur, M. le chanoine Archambault et du chapelain, M. l'abbé Faubert.

Toutes les capitulantes ont voté au scrutin secret.

Après les prières usitées en pareil cas, le vote a été pris, et les religieuses dont les noms suivent ont reçu la majorité des votes :

Supérieure-Générale, Sœur Marie-Godfroy, réélue ; 1ère assistante-générale, Sœur Sainte-Cécile, réélue ; 2ème assistante-générale, Sœur Saint-Jean de la Croix, élue ; 3ème assistante-générale, Sœur Marie Edwidge, élue ; 4ème assistante-générale, Sœur Marie-Antoinette, élue ; Secrétaire-Générale, Sœur Marie-Cuthbert, élue; Dépositaire-Générale, Sœur Madeleine, élue.

LE PISTOLET

Un Canadien du Montana dans de mauvais Draps

QUEBEC, 3 — Un Canadien du nom de Joseph Perrault, qui dit venir du Montana, a été arrêté hier, à l'arrivée du train de Montréal. Il est accusé d'avoir blessé gravement un nommé Clavette, en passant, à Terrebonne.

Le prisonnier lui-même dit qu'il a eu querelle, à Terrebonne, avec des gens de l'endroit, et que ses amis lui ont dit de tirer un coup de pistolet, pour effrayer leurs adversaires ; c'est alors qu'il a tiré à terre.

Un passager, du nom de Lemoine, dit qu'au moment où Perrault tirait il a vu un homme s'affaisser sur le débarcadère. Un peu plus tard on a reçu du Dr Duchesneau, une dépêche, disant que la victime est un nommé Clavette. La balle lui a pénétré dans l'œil droit.

Le revolver dont le prisonnier s'est servi est un 36 ; il a été apporté à Québec par le serrefrein, qui, en passant à Saint-Sauveur, a vu quelqu'un lancer un revolver par la fenêtre du cabinet d'aisance d'un des chars, et qui s'est empressé de s'en emparer, en sautant par terre, bien que le train fut en mouvement.

LES DERNIERES SAISIES

Dans la Mer de Behring

VICTORIA, C. A. 4—Les saisies qui viennent d'être faites dans la mer de Behring par les officiers du gouvernement américain, sont illégales, d'après l'association des pêcheurs de phoques de la Colombie Anglaise. Tout ce qu'on pourrait peut-être reprocher au Coquillon serait d'avoir navigué trop près de l'Alaska, non pour y faire la pêche, ni la contrebande, puisque ce n'est pas un vaisseau de pêche et qu'il n'avait aucune marchandise à vendre.

OTTAWA, 4—Sir John Abbott a reçu un télégramme de l'association des pêcheurs de phoques de la Colombie Anglaise, qui lui demande de soumettre la question de ces saisies au gouvernement anglais, vû qu'elles sont illégales.

La cause du Home Rule

QUEENSTOWN, 2—Les trois membres de la commission americo-irlandaise, qui étaient sur le "City of Chicago," maintenant échoué sur les côtes de l'Irlande, sont arrivés en cette ville. Ils espèrent rétablir l'harmonie entre les Parnellistes et les anti-parnellistes.

Petites Nouvelles

Le sergent Bouchard du poste No 3, a en sa possession une petite somme d'argent trouvée mardi dernier sur la rue Ontario.

M. F. D. Monk, avocat, a été nommé commissaire d'écoles catholiques de cette ville, en remplacement de M. J. H. Semple, dont le terme d'office vient d'expirer.

Les Irlandais continuent de se battre au sujet des élections. Une rixe sanglante a eu lieu hier à Waterford. Les parnellistes et les anti-parnellistes se sont battus à outrance, à coups de batons.

Le détective Lafontaine recherche un jeune anglais nommé Arthur Goodwin qui pensionnait dans le quartier ouest et qui est parti sans payer une forte note de pension,—ce qui est fort malhonnête.

A 12.36 heures p.m., samedi, les pompiers ont été appelés au No. 1348A rue Notre-Dame. Les flammes ont été éteintes avec un extincteur portatif du poste No 8. Les dommages sont peu considérables.

Elizabeth Bernard, No 127 rue des Commissaires et Charles J. Charbonneau, No 1950 rue Ste-Catherine, ont été condamnés ce matin tous deux à $150 d'amende et les frais pour vente de boisson sans licence.

MM. J. O. Lafrenière, C. N. Paquin, George Landry, Jean-Baptiste Roberge, Noé Morelle, Louis Laferrière et Louis Clément, ont été nommés commissaires pour entendre les causes sommaires dans la paroisse de St-Cuthbert.

LE MONDE des AMUSEMENTS

THEATRE ROYAL—Les amis de MM. Lew Rohdt et R. Cavallo se rendront, sans doute, en foule, cet après-midi et ce soir, aux deux représentations qui seront données, à ce théâtre, au bénéfice de ces messieurs.

M. Rohdt, le gérant et trésorier du Royal, s'est rendu très populaire dans le public et avec ses confrères, et on ne manquera pas cette occasion de témoigner son appréciation de ses excellentes qualités.

M. Cavallo est un jeune musicien d'un grand talent, ce dont les habitués du Royal et du Queen's ont dû s'apercevoir en maintes occasions, et le moins que l'on puisse faire, c'est de montrer, par sa présence au Royal, cet après-midi et ce soir, que l'on apprécie son mérite.

Le programme est des mieux composés et, tout en rendant hommage aux deux bénéficiaires, on aura de quoi se divertir largement.

A partir de demain et puis le reste de la semaine, ce sera la compagnie Frost et Fanshaw qui tiendra l'affiche.

On donnera le drame bien connu et si touchant des "Deux Orphelines." Cette troupe d'acteurs est très bonne, nous dit-on.

Eclairage Magnifique, sans danger

Les agréments de la campagne : Lumière brillante, pas de mauvaises odeurs, pas de danger d'explosion—voilà les avantages que présente l'éclairage à l'huile Luxor parfumée que vend la Chesebrough Manufacturing Co., 33 rue St-Jacques. Tout le monde devrait se servir de cette huile et éviter les explosions toujours fatales.

NOUVELLES DE PARTOUT

MM. St-Pierre, D. Ricard et H. Dussault ont été élus unanimement conseillers municipaux à Trois-Rivières.

Le Pérou est en pleine crise ministérielle. Don Carlos Elias a été prié de former un nouveau ministère.

Il y a eu 3,300 cas de typhus à Novouzenk, frontière russe, au commencement de juin, et 560 décès. La mortalité est attribuée au manque de médecins.

Les forces révolutionnaires dans l'Etat-Rio Grande do Sul, Brésil, marchent de succès en succès, et la population espère voir proclamer l'indépendance du pays.

Tous les monts-de-piété de Moscou tenus par les juifs seront fermés le mois prochain par ordre du gouvernement. On leur donnera six mois pour liquider leurs affaires.

Le *New-York Herald*, toujours à l'affut des nouvelles entreprises, vient d'organiser une livraison gratuite de glace aux nécessiteux de la ville. Ce service a été inauguré samedi.

L'hon. M. MacIntosh est allé samedi à Ottawa afin de voir M. Saunders, l'agent du Canada à l'exposition de Chicago, avec lequel tous les représentants des diverses provinces devront s'entendre.

La fièvre scarlatine sévit de plus en plus à Londres. Il y a, à ce jour, dans les six hôpitaux publics 3,000 malades dont la plupart sont des enfants. On éprouve quelque difficulté à traiter à la fois un aussi grand nombre de sujets, étant donnée l'insuffisance des garde-malades disponibles.

M. A. G. Porter, ministre des Etats-Unis à Rome, et lord Vivian, ambassadeur d'Angleterre, ont remis à M. Brin, premier ministre italien, une requête émanant de leur gouvernement respectif pour engager le roi Humbert à désigner un arbitre qui prendrait part au règlement de la question de la mer de Behring.

Glasgow, 2 — M. Gladstone a reçu une ovation à son arrivée en cette ville. Il a demandé aux libéraux de ne présenter qu'un seul candidat dans chaque district électoral ; autrement, ils feraient aussi bien de voter pour les candidats conservateurs.

DECES

Fortier—A Sorel, le 29 juin, Marie-Rose-Marguerite, âgée de 7 mois, enfant de M. J. J. O. Fortier, percepteur du Revenu pour Ottawa. 268-1

Goulet—Décédé le 3 juillet, à l'âge de 3 ans 7 mois et 21 jours, Albert-Hermidas, enfant de A. H. Goulet, restaurateur.

Le convoi funèbre quittera la demeure de son père, coin des rues Craig et Sanguinet, mardi, le 5 courant à 8.30 heures a. m. pour se rendre au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. 268-1

Bienvenu—En cette ville, le 3 courant, à l'âge de 29 ans, Dame Marie-Jeanne Vadenet, épouse de M. Eusèbe Bienvenu.

Le service funèbre aura lieu demain, le 5 courant. Le convoi partira de sa résidence, No 14 rue Chateauguay, à 7.30 heures, pour se rendre à l'église de la Pointe St-Charles, et de là au Cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 268-1

Vente par Catalogue d'Objets non Dégagés

Nous avons reçu instruction de

MM. H. RUTENBERG & CIE,

601 RUE CRAIG,

de vendre tous les lots non dégagés depuis le 10 Décembre 1890 jusqu'au 1er Mai 1891, des Nos 4820 à 8043

LA VENTE AURA LIEU

LE JEUDI 7 JUILLET 1892 A 7.30 P. M.

Au No 601 RUE CRAIG.

On peut examiner les marchandises jusqu'au moment de la vente.

MARCOTTE FRERES, Encanteurs.

268-1

CARTER'S LITTLE LIVER PILLS.

Les Petites Pilules de Carter pour le Foie

GUERISSENT

le mal de tête, et soulagent tous les troubles résultant de l'état bilieux du système, tels que : Etourdissements, Nausées, Somnolence, Fatigue après les repas, Douleurs dans le côté, etc.—Quoique leur plus grand succès ait été de guérir

LE MAL

de tête bilieux, cependant les Petites Pilules de Carter pour le Foie sont également bonnes pour la Constipation, guérissent et préviennent cette maladie ennuyeuse. Elles corrigent aussi tous désordres de l'estomac, stimulent le foie et règlent les intestins. Si elles guérissaient seulement le mal

DE TETE

Elles seraient encore inestimables pour ceux qui souffrent de cette maladie, mais heureusement que leurs bons effets ne s'arrêtent pas là, et ceux qui en feront une fois usage trouveront ces petites pilules si précieuses dans tant de cas, qu'ils ne voudront plus s'en passer. Mais après tout le mal de tête

BILIEUX

est le cauchemar de tant d'existences, que c'est dans ce cas surtout que nous vantons nos pilules. Nos pilules guérissent tandis que d'autres n'en font rien.

Les Petites Pilules de Carter pour le Foie sont très petites et très faciles à prendre. Une ou deux sont une dose. Elles sont strictement végétales et n'irritent pas, leur action agréable à tous ceux qui en font usage. En fioles de 25 cents ; 5 pour $1.00. En vente par les pharmaciens partout, ou envoyées par la malle. Adressez-vous à

CARTER MEDECINE CO., NEW YORK, E. U.

Pilules Petites. Dose Petite. Prix Petit.

J.-Bte DUBOIS

Violoncelle-Solo du Parc Sohmer

1ER PRIX DES CONSERVATOIRES DE BELGIQUE.—Elève de De Swert.

Reçoit des élèves à ses Salles:

292 RUE CRAIG.

Et donne aussi des Leçons à domicile.

PLACE VIGER

Vente par Encan

DE

Matériaux de Construction

VENDREDI

LE 8 JUILLET COURANT

A 11 HEURES, A. M.

A la date et heure ci-dessus, seront vendus tous les matériaux de construction qui sont sur les terrains expropriés pour l'extension de la dite Place Viger, de la rue St-Hubert à la rue Campeau et au coin des rues Saint-Denis et Craig, y compris le Marché aux Animaux.

CONDITION : ARGENT COMPTANT.

Un dépôt sera exigé sur adjudication et la balance devra être payée entre les mains du Trésorier de la cité, le jour même de la vente.

Les matériaux devront être enlevés immédiatement.

L. O. DAVID, Greffier de la Cité.

MARCOTTE & FREMONT, Encanteurs.

Hôtel-de-Ville, Montréal, 4 Juillet 1892. 268-2

AMUSEMENTS

THEATRE ROYAL—SPARROW & JACOBS, Props.

Chaque après-midi et chaque soir, semaine commençant Mardi, le 5 Juillet

TROUP DE FROST & FANSHAW

Dans le magnifique Drame

Les Deux Orphelines

Bons Acteurs, Beaux Décors, Costumes.

[illegible]

THEATRE ROYAL

GRANDE SOIREE SPECIALE

AU BENEFICE DE

MM. Lew. ROHDT et R. CAVALLO

APRES-MIDI ET SOIR

LUNDI, 4 JUILLET 1892.

La CIE DRAMATIQUE de H. R. [illegible] spécialement engagée pour l'occasion, des DEUX GRANDES PIECES. Aussi une troupe [illegible] d'artistes.

Changement de programme après-midi et soir. 264

PARC ROYAL

Avenue Mont-Royal, près rue St-Denis

CE SOIR

LAMOTHE et MARNARD

ATHLETES FRANÇAIS

Grand act à sensation sur la Barre Horizontale Adrienne.

Mr. EMILE GOMER, Chantre Populaire par Excellence

Dernière semaine des célèbres acteurs TONER et FROBEL, de l'Hippodrome de Paris.

dimanches après-midi à 1 heure.

Portes ouvertes tous les soirs à 7 heures

Représentations à 8 heures P. M.

PRIX D'ENTREE, 10 Cts. 264

ENGAGEMENT SPECIAL DE

Mlle MYRTIE PEEK

Champion du monde entier

Avec sa combinaison de ses 16 chevaux donnera de grandes représentations durant les trois jours de courses au Parc Lépine,

Juillet, 6, 7, 9, Mercredi, Jeudi, Samedi

Au-delà de cinquante chevaux trotteurs prendront part à ces courses. 244-3

JARDIN de VIENNE (sur le toit)

RUES WINDSOR et DONEGANA

Illuminations charmantes, au moyen de lumières électriques de couleur. [illegible] et autres effets électriques.

Musique par les célèbres Tziganes Hongrois de New-York

Rafraîchissements servis durant le concert. [illegible]

Ouverture le 4 juillet à 8 heures p. m.

ENTREE, 25 Cents. 267-10

L'UNIVERSEL

238 et 240 RUE SAINT-JACQUES

Cadeaux de Noces, d'Anniversaires et de Fêtes Complimentaires.

Grand Assortiment d'Articles Utiles et d'Ornements de Choix.

Lampes de Piano et de Banquet

Avec Superbes Abat-Jour. Prix Très Bas.

TABLES FINIES en CUIVRE et en ARGENT

Vases en Poterie Royale de Bonn,

Statuettes en Bronze, Dorées et Argentées,

Horloges en Onyx avec Mouvements Français,

Bric-à-Brac, etc.

A BAS PRIX.

G. W. CLARKE,

238 et 240 Rue St-Jacques.

LE PACIFIQUE CANADIEN

Encore quelques CABINES de reste d'ici a

ALASKA

A BORD DU VAPEUR

"ISLANDER"

QUI PARTIRA DE

VANCOUVER et VICTORIA

Le 18 Juillet et les 2 et 17 Aout

Pour plus amples informations, s'adresser aux agents de la Compagnie du Pacifique Canadien, ou au

Bureaux des Billets à Montréal

266 RUE ST-JACQUES

(Coin de la rue McGill) et aux Gares.

Chemin de Fer Intercolonial

1892—ARRANGEMENTS D'ETE—1892.

[illegible]

Bureau du Chemin de Fer, Moncton, N. B., 29 Juin 1892. 265-1-m